

8 MAI 1945

LE PRÉSIDENT À PROPOS
DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE

QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz In medio stat virtus

«Ni compromis, ni marchandage»



«Le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage. Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif».

- Le récit poignant de Salah Goudjil
- Kheïra Belkaid, une héroïne hors du commun
- La sombre image de France coloniale

LIRE EN PAGES 3, 4 et 10

213^{ème} jour de l'agression de Ghaza
34 789 MARTYRS ET 78 204 BLESSÉS

L'ÉCHO DES RÉSEAUX SOCIAUX
En Russie, Walid Henni vole la vedette
PAGE 2

Seconde saisine du TAS
L'USMA réclame
l'annulation de la finale
PAGE 13

Gaz naturel
L'Algérie fermera-t-elle
les vannes à Naturgy ?

PAGE 7



L'Algérie ne compte pas rester les bras croisés face à l'offensive des Emirats arabes unis qui convoitent le groupe énergétique espagnol.

Augmentation des retraites
Le conseil des ministres
donne son quitus

PAGE 5

La réunion du Conseil des ministres a été consacrée à 5 dossiers mais celui de la retraite est, sans conteste, le dossier qui vole la vedette tant il aura des retombées positives sur près de 3 millions de bénéficiaires.



Un ancien officier de l'armée
marocaine affirme
«Le Makhzen
endoctrine son peuple»

PAGE 16



Un ancien officier de l'armée marocaine résidant en Espagne a pointé la stratégie du régime du Makhzen consistant à endoctriner le peuple marocain pour l'amener à soutenir son occupation illégale des territoires sahraouis.



Page réalisée par Souiki Sidali



10/10 L'ADDICTION AU «SAROUKH» CHEZ LES FILLES

Une jeune fille souffrant de l'addiction aux comprimés psychotropes de type « Saroukh » a, dans un passage sur une émission télévisée, raconté comment elle s'est retrouvée dans ce milieu dangereux. Une vidéo sur le sujet a accumulé plus de 60k vues. Elle a révélé que la raison l'ayant poussé à cette dépendance est le manque de l'amour familial. « J'ai connu une fille qui n'a pas de liens forts avec sa famille comme moi, et je me voyais en elle. C'est elle qui m'a introduite dans ce milieu en me donnant des comprimés gratuitement, car elle avait un cousin dealer. J'ai été exploitée, par la suite dans la distribution de cette drogue. En prenant cette drogue, je m'évadais de la réalité, je me sentais mieux et je ressentais l'amour familial. Ensuite, mon comportement a changé. Je volais des choses à ma famille, je me disputais avec eux, je tombais souvent malade et je m'auto-infligeais des blessures avec des lames tranchantes », a-t-elle détaillé. Les internautes appellent les familles à ne pas négliger leurs enfants et révèlent l'existence de nombreuses filles dans un cas similaire dans la société algérienne.

7/10 LES ENFANTS ET LES SECRETS

Une vidéo sur les enfants qui ne gardent pas les secrets a accumulé plus de 4 100 vues. Certains internautes pensent que la faute revient aux parents qui auraient dû les éduquer à ne jamais divulguer les secrets. Une autre catégorie d'internautes pense qu'il ne faut juste pas parler devant les enfants, car ils ne sont pas assez mûrs pour comprendre que certaines choses ne doivent pas être répétées. Pour la toile, certaines personnes matures ont tendance à exploiter l'enfant pour lui faire cracher le morceau, en le manipulant.



6/10 L'AMITIÉ DU POINT DE VUE ALGÉRIEN

Un micro trottoir dans lequel les personnes interrogées ont cité leurs critères pour choisir un ami a accumulé plus de 3 200 vues. La majorité d'entre eux pense que l'ami doit être une personne avec qui vous restez toujours en contact, qui a passé beaucoup de temps avec vous, avec qui vous partagez des similitudes morales et à qui vous faites confiance. Les internautes confirment leurs propos, en expliquant que les amis se font rare généralement et en ajoutant que ce qui prouve que la personne est vraiment une amie sont ses positions vis-à-vis des différents cas.



4/10 KENZA MORSLI DANS LA PEAU DE WARDA AL-JAZAIRIA

Des publications indiquant qu'une collaboration entre une chaîne de télévision algérienne et une autre chaîne arabe vise à produire un film retraçant la vie de la chanteuse, Warda al-Jazairia, dont le rôle principal sera interprété par la chanteuse, Kenza Morsli, font le tour de la toile. L'idée a déjà circulé quelques années auparavant sur les réseaux sociaux, avant que Kenza Morsli n'indique qu'elle n'avait pas été sollicitée pour incarner ledit personnage. Mais cette fois-ci, la chanteuse n'a toujours pas réagi. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 450 réactions.

9/10 LE RÊVE, C'EST GRATUIT !

Un micro trottoir dans lequel des citoyens ont été interrogés sur les choses nécessaires qui devraient être gratuites a accumulé plus de 11k vues. La majorité d'entre eux ont cité : les services de santé et les médicaments, la maison, les moyens de transport (les voitures), les vêtements et les voyages aux Lieux-Saints pour accomplir le pèlerinage. Les internautes disent que leurs propos prouvent que le citoyen algérien manque de beaucoup de chose. « Les Algériens n'ont pas les yeux plus grands que le ventre », a dit un internaute. Ils ont des rêves et c'est gratuit !



5/10 EN RUSSIE, WALID HENNI VOLE LA VEDETTE

L'étudiant algérien en Informatique, Walid Henni, a brillé et volé la vedette en Russie, lors de sa participation à un programme de talents dans un spectacle dans lequel il combine techniques de calcul mental et techniques de mémoire. Cet Algérien a réussi parmi 60 participants venus de tous les coins du monde. Les internautes mettent en avant qu'ils sont fiers de lui. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 1 000 réactions.

8/10 ABANDILOU, LE CUPIDON ALGÉRIEN

Une vidéo dénonçant les gens qui visitent la tombe de Abandilou à In Zghmir, dans la wilaya d'Adrar, a accumulé plus de 5 800 vues. Dans des vidéos, publiées sur internet, on voit plusieurs personnes affirmant que la bénédiction de ce défunt aurait le pouvoir de marier les célibataires, guérir les malades et exaucer les souhaits, grâce à Dieu. Les internautes expliquent que ces croyances sont considérées comme du « chirk », à savoir l'association à Allah d'autres puissances ou divinités, en leur accordant l'adoration qui n'est due qu'à Allah seul. « La majorité est venue pour se marier. Ce Abandilou est le Cupidon (le dieu de l'Amour dans la mythologie romaine) algérien », a dit ironiquement un internaute.

3/10 BERNARD HILL N'EST PLUS

L'acteur britannique, Bernard Hill, est décédé, à l'âge de 79 ans. Le grand public le connaissait surtout pour son rôle de capitaine du Titanic, Edward Smith, dans le film éponyme de James et son rôle de roi du Rohan Théoden dans la trilogie adaptée du « Seigneur des anneaux ». Ses fans manifestent leur tristesse. La publication a accumulé plus de 400 réactions.

2/10 VISITER LE SAHARA, ÇA VOUS TENTE ?

En regardant les vidéos sur YouTube, vous allez forcément rencontrer des contenus de vlogueurs étrangers ayant visité de nombreux endroits touristiques dans le Sahara algérien. Une publication mettant en avant que les étrangers viennent d'autres continents pour voir le Sahara algérien, pendant que la majorité des Algériens n'a jamais mis les pieds sur ces beaux endroits qui méritent quand même d'être visités, a accumulé des dizaines de réactions. Des internautes affirment que l'Algérien n'a pas la culture du tourisme et de la découverte, d'autres pensent que le problème est dû au prix du voyage et des services offerts qui ne seraient pas à la portée du citoyen algérien.



1/10 SARDINE ET LEBEN, LE MÉLANGE EXPLOSIVE

Une publication indiquant que malgré que de nombreux experts en santé assurent que le mélange de la sardine et le leben ne provoque aucune allergie, l'Algérien ne prend jamais le risque de les consommer ensemble, a accumulé des dizaines de réactions. Les internautes confirment cela, tout en indiquant que depuis leur enfance, ils ont tendance à entendre que ce mélange est à éviter et qu'il provoquerait une allergie.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À PROPOS DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE «Ni compromis ni marchandage»

«Le dossier de la mémoire ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage. Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif».

Le message du président de la République à l'occasion Journée nationale de la mémoire est on ne peut plus clair quant à la volonté «d'aller de l'avant» pour le règlement du dossier de la Mémoire sans lequel aucune page ne peut être tournée. «L'intérêt de l'Etat pour la question de la mémoire repose sur l'appréciation de la responsabilité nationale dans la préservation du legs glorieux des générations et découle de la fierté de la nation de son passé honorable», a écrit le chef de l'Etat dans son message. Il repose également sur les «immenses sacrifices du peuple dans l'histoire ancienne et moderne de l'Algérie, en vue de repousser les convoitises et barrer la route aux ennemis qui n'ont eu de cesse de tenter d'avoir raison de son unité et de sa force, leur filiation continue, à ce jour, de cibler notre pays». Pour le président de la République, «le dossier de la mémoire est inaliénable et imprescriptible, et ne peut faire l'objet de concession ou de marchandage». «Il restera au centre de nos préoccupations, jusqu'à ce qu'il jouisse d'un traitement objectif, audacieux, qui rende justice à la vérité historique», assure le chef de l'Etat. Soulignant son orientation «vers l'avenir, dans un climat de confiance», le président Tebboune considère que «la crédibilité et le sérieux sont une revendication fondamentale en vue de parachever les mesures et les démarches inhérentes à ce dossier», qu'il qualifie de «sensible et délicat» et à ce qu'il représente pour le peuple algérien fier de son



long parcours militant national et de sa lutte armée amère et fidèle aux Chouhada et au message de Novembre». «Alors que nous commémorons cet anniversaire en signe de glorification de notre histoire nationale et en consécration du principe de fidélité à ses artisans, qui l'ont façonné avec des rivières de sang, nous nous inclinons avec déférence à la mémoire de leurs âmes pures, et renouvelons notre fidélité à leur serment et à la préservation de leur legs et leur mémoire, tout suivant leur voie vers une Algérie forte et

souveraine», a affirmé le président Tebboune, non sans avoir rappelé au préalable dans son discours, «les massacres du 8 mai 1945 commis par le colonisateur avec une extrême brutalité et cruauté pour réprimer un mouvement national militant grandissant ayant abouti à des manifestations massives exprimant la révolte du peuple algérien et son aspiration à la liberté et à l'émancipation». Ce fut, ajoute le chef de l'Etat «l'annonce retentissante de l'imminence du déclenchement de la lutte armée le 1er

novembre 1954». Dans ce soulèvement historique et mémorable, «le peuple algérien a été l'artisan d'une épopée à Sétif, Guelma, Kherrata, Aïn Témouchent et dans d'autres villes algériennes, qui a surpris et dérouter le colonisateur au point de commettre un génocide, un crime contre l'humanité», rappelle le Président. «Des scènes horribles qui incarnent un moment historique décisif ayant transformé les luttes du mouvement national au fil des décennies en affrontement armé, dirigé par la suite par des hommes imprégnés de l'esprit militant qui ont déclenché la guerre de libération et l'ont mise dans la rue pour la voir portée par tout un peuple». «Nous avons fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945, dont le peuple a payé un lourd tribut avec quarante-cinq mille (45000) martyrs, une journée nationale de la mémoire, en glorification des chapitres du parcours national, riche en luttes, de génération en génération, depuis que le colonisateur a foulé notre terre pure» rappelle Tebboune soulignant que «les manifestations du 8 mai ont été l'une des étapes sanglantes que l'histoire moderne a retenu comme exemples, des plus éloquents, de rejet du colonialisme et d'attachement à la liberté et à la dignité, et aussi de sacrifices et de drames endurés par les peuples colonisés en tant que prix à payer pour la libération de l'injustice et de la domination, et pour le recouvrement de la souveraineté nationale».

A. I.

MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'étincelle de Novembre 1954

Il y a 79 ans, le 8 mai 1945, la seconde guerre mondiale prenait fin avec la victoire des alliés contre le nazisme, jetant, dans les rues algériennes, des dizaines de cortèges formés pour saluer la signature de l'armistice. Mais pas seulement... Pendant qu'en France métropolitaine et dans les colonies de ce pays chantre des «droits de l'Homme», les Français laissaient éclater leur joie partout, dans les places publiques et même dans les villages les plus éloignés, les nationalistes algériens décidèrent de profiter de cette journée pour exprimer haut et fort la soif de liberté de ceux que l'on appelait «les indigènes». Durant la journée du lundi 7 mai 1945, les Amis de Manifeste et de la Liberté (AML), mouvement fondé par Ferhat Abbas, le 14 mars 1944 pour exiger l'indépendance de l'Algérie, mettent la dernière main aux préparatifs d'un défilé prévu le lendemain, officiellement pour fêter la victoire sur l'Allemagne nazie, mais destiné, en réalité, à réclamer la libération du peuple algérien du joug colonial.

L'administration coloniale autorise la marche, mais à condition que ne soient déployés que des drapeaux français. «Toute bannière revendicative est interdite», n'arrêtaient pas de prévenir le sous-préfet Butterlin qui, selon plusieurs témoignages, a glissé à l'un de ses collaborateurs: je sens que quelque chose de pas catholique se trame». Mardi 8 mai 1945, vers 7 heures du matin: des milliers de manifestants sont déjà rassemblés près de la mosquée de la Gare (aujourd'hui mosquée Abou Dhar Al Ghafari) et débordent jusqu'à la route de Bougie, à plusieurs centaines de mètres de là. Ils affluent de tous les quartiers de



la ville et de tous les villages environnants, car le mardi est jour du marché hebdomadaire à Sétif. Vers 8 h 30, le cortège s'ébranle avec, à sa tête, 200 à 250 jeunes louveteaux des Scouts musulmans algériens, en tenue, et impeccablement alignés en rangées de huit, le cou entouré d'un foulard vert, blanc et rouge. Après avoir désigné leur camarade Bouzid Saâl pour porter l'étendard algérien, les scouts entament une marche comprenant 15.000 à 20.000 manifestants.

La procession grossit dès la bifurcation sur l'avenue Georges-Clémenceau (aujourd'hui avenue du 8-Mai 1945), des centaines de personnes arrivant de la place de la Porte de Biskra, au sud de la ville, et d'autres quartiers de Sétif. Un témoin, alors jeune scout, Mohamed-El Hadi Cherif (décédé il y a deux ou trois ans), avait indiqué à l'APS que les scouts

entonnèrent aussitôt «Min Djibalina» (de nos montagnes) cependant que des dizaines de banderoles apparaissaient: «Vive l'Algérie libre et indépendante», «Abas la France», «Libérez Messali». Interloqués, les français attablés sur les terrasses des nombreux cafés situés de part et d'autre de l'itinéraire de la marche (la «Potinière», Café Colombo, Café Marinez et Brasserie de l'Univers, notamment) se lèvent, redoutant des débordements, avait raconté M. Mohamed-El Hadi Cherif. Arrivés face au café de France, et alors qu'ils s'apprêtaient à s'engager à gauche, vers le Monuments-aux-Morts pour y déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des victimes de la 2ème guerre mondiale (tel que mentionné sur la demande d'autorisation du défilé), les officiers de police Olivieri et Valère, qui surveillaient, en cet endroit, la marche depuis une voiture

à l'arrêt, au volant de laquelle se tenait leur chef, le commissaire Tort et un inspecteur répondant au nom de Haas, ne supportant pas la vue du drapeau algérien. Ils sortirent de la voiture et se dirigèrent vers Bouzid Saâl, lui intimant l'ordre de baisser le drapeau, souligne M. Abdelhamid Salakdji, président de la Fondation du 8-Mai 1945. Et un youyou strident fusa, déchirant le silence. L'actuel président de la Fondation du 8-Mai 1945 dont le père, Larbi Salakdji, faisait partie des encadreurs de la marche, et qui a lui-même effectué des recherches approfondies sur les Massacres de mai 1945, relate que les deux officiers après avoir vainement tenté d'arracher le drapeau des mains de Saâl qui s'y agrippa de toutes ses forces au point de tomber par terre, dégainèrent et lui tirèrent dessus, paniqués, sans doute, par le mouvement de foule que provoqua la chute au sol du jeune scout (ce dernier rendra l'âme, environ une heure après son évacuation à l'hôpital).

Les deux coups de feu, dont l'un atteignit Saâl à la poitrine, raconte M. Salakdji, furent suivis d'un silence pesant, malgré la présence de milliers de personnes. Un silence lourd subitement interrompu par le long youyou d'une femme qui observait la scène depuis son balcon. Plus que les coups de feu, ce youyou strident fut le véritable déclencheur des émeutes qui s'ensuivirent, soutient M. Salakdji. Ce fut alors la débandade, les gens couraient dans tous les sens, les français se bousculaient pour se mettre à l'abri, tandis que résonnaient, par intermittence, des coups de revolver et des rafales de mitraillettes. La confusion était indescriptible, affirme M. Salakdji.

MASSACRES DU 8 MAI 45 ET PRÉPARATION DE LA RÉVOLUTION Le récit poignant de Salah Goudjil

Le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, est longuement revenu, hier, sur les massacres tragiques du 8 mai 1945 qui ont, selon lui, renforcé la détermination des Algériens à lutter pour leur liberté.

Dans une conférence poignante qu'il a animée hier, à la Grande Mosquée d'Alger, à l'occasion du 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, le moudjahid Salah Goudjil, président du Conseil de la Nation, a rappelé avec émotion les horreurs de cette journée, décrivant les cicatrices profondes laissées dans le corps et l'esprit du peuple algérien. Pour lui, les événements de cette journée tragique ont été une tragédie pour la nation, mais ont également renforcé la détermination des Algériens à lutter pour leur liberté.

Salah Goudjil a souligné l'importance de la religion et du djihad pour la patrie, les considérant comme des éléments «indissociables» dans la lutte pour la liberté. Il a également salué la résilience du peuple algérien face aux tentatives de destruction de son identité nationale et religieuse par le colonisateur français. Dans un discours riche en détails historiques, le Président du Conseil de la nation, a rappelé que la colonisation française avait pour dessein l'éradication du peuple algérien, substituant une population européenne et chrétienne à la population autochtone. Cette politique s'est manifestée à travers des recensements truqués visant à diminuer artificiellement le nombre d'Algériens. Malgré ces tentatives, l'aspiration à la liberté n'a jamais faibli. Goudjil rappelle que pendant les deux guerres mondiales, « la France était en proie à l'effondrement, tandis que certains Français en Algérie étaient alliés avec les nazis ». Il évoque un épisode méconnu de 1942, lorsque «l'Etoile Nord-africaine» a revendiqué l'indépendance,



«inspirée par la déclaration du président Américain, Franklin Roosevelt sur le droit des peuples à l'autodétermination après la victoire sur les nazis».

«Le 8 mai 1945, date de la victoire alliée, le peuple algérien exprime son espoir d'autodétermination, mais se retrouve confronté à la répression brutale à Sétif, Guelma et Kherrata, causant la perte de 45 000 vies en quelques jours», a-t-il rappelé. Goudjil souligne le parallèle entre ces événements et la situation actuelle à Ghaza, appelant à défendre le droit des Palestiniens à l'autodétermination. En évoquant un aspect peu connu de l'histoire post-1945, Goudjil révèle que «certains prisonniers ramenés par les Allemands et d'autres pays européens ont été armés par des familles françaises pour commettre des assassinats à Guelma». Il insiste sur l'importance de reconnaître ces faits pour préserver la mémoire collective et éviter les erreurs du passé. Salah Goudjil exhorte les historiens à explorer

ces périodes sombres de l'histoire et à documenter les luttes pour l'autodétermination. Selon le Président du Sénat, 1947 et la naissance de l'Organisation secrète (l'OS) marque un tournant «décisif». «Deux années à peine après les terribles massacres, les militants se rassemblent, conscients que la France a enraciné sa présence en Algérie par la force des armes. Ils concluent unanimement que seule une révolution armée pourrait mettre fin à cette colonisation brutale.

Ainsi naît l'Organisation Secrète, une entité clandestine qui s'étend rapidement sur le territoire algérien», ajoute-t-il. Selon lui, de 1947 à 1950, «l'OS œuvrait dans l'ombre, tissant un réseau clandestin, mobilisant des militants dévoués à la cause de l'indépendance ». « Mais alors que les autorités françaises commençaient à mettre la main sur certains membres de l'organisation, une réunion cruciale se tient au Comité Central. La question de la disso-

lution de l'OS est soulevée, craignant une répression accrue de la part des autorités coloniales», exprime Goudjil. «Cependant, un homme refuse catégoriquement cette idée. Son nom résonne dans les annales de l'histoire algérienne : Mustapha Ben Boulaïd».

« Au péril de sa vie, il choisit de poursuivre son militantisme dans les montagnes des Aurès, refusant de plier devant l'oppression. Il est rapidement rejoint par d'autres figures emblématiques telles que Zighout Youcef, Rabah Bitat, Ben Toubal, Benaouda, et bien d'autres encore». Salah Goudjil, témoin vivant des tumultes qui ont précédé la Révolution algérienne, révèle les coulisses de cette épopée historique et nous plonge dans l'atmosphère tendue des années 1950, où les militants se sont retrouvés face à des choix déterminants pour le destin de leur nation. Il évoque avec une clarté saisissante la division entre les «centralistes» et les «messalistes», un schisme qui menaçait de compromettre l'unité du mouvement de libération.

« C'est dans ce contexte que l'OS donne naissance au Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA), sous l'impulsion des militants déterminés à surmonter les dissensions et à unir leurs forces pour la cause commune», a-t-il affirmé. La détermination de Goudjil à documenter cette période critique de l'histoire algérienne est palpable alors qu'il décrit la réunion historique des 22, présidée par Mustapha Ben Boulaïd en juin 1954. Cette réunion, bien que louable dans ses intentions, ne parvient pas à dissiper les divergences. Il relate comment Messali El Hadj, sollicité pour présider le mouvement, décline l'offre, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle génération de leaders révolutionnaires.

La rencontre déterminante avec Djamel Abdennacer, et les décisions qui en découlent, façonnent le cours de l'histoire. Dans un geste d'unité et de solidarité, Karim Belkacem et Ouamrane rejoignent les rangs des militants, symbolisant l'union sacrée en vue de la déclaration imminente de la révolution. **Assia M.**

La sombre image de France coloniale

L'Algérie célèbre, aujourd'hui, la Journée nationale de la mémoire, marquant le 79e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 ayant consacré la sombre image de la politique d'extermination adoptée par la France coloniale et constitué un tournant décisif dans la marche du peuple algérien et ses sacrifices pour l'indépendance.

En dépit des générations successives, le peuple algérien n'oubliera pas ces crimes contre l'Humanité et cette douloureuse page de son histoire, au moment où l'ancien colonisateur s'obstine à ignorer les crimes commis à l'encontre des Algériens et à renier son passé colonial. «Fidèle aux sacrifices incommensurables consentis par le peuple algérien, l'Etat est résolu, dans l'Algérie nouvelle, à mettre

le dossier de l'histoire et de la mémoire sur une voie qui nous assurera la transparence, l'intégrité et l'objectivité totales, loin de toute concession ou marchandage», avait affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans une précédente occasion, lors de laquelle il avait exprimé «sa détermination résolue à défendre le droit du peuple algérien, en intensifiant les démarches pour traiter, avec courage et équité, la question de l'histoire et de la mémoire, tout en veillant à conférer la transparence nécessaire à ce dossier sensible». Dans cette optique, il avait souligné l'importance de la mission confiée à la commission mixte des historiens des deux pays pour traiter toutes les questions, dont celles relatives à la restitution des archives, des biens et

des restes mortuaires des résistants et aux essais nucléaires et aux disparus». L'histoire demeure témoin de l'atrocité des massacres odieux commis par les bourreaux du colonisateur, montrant à l'opinion publique mondiale, le véritable visage de la France coloniale.

Cet épisode tragique de notre histoire a balisé la voie à l'internationalisation de la cause algérienne et son inscription à l'Assemblée des Nations Unies, tout en démontrant aux Algériens l'impératif de la lutte armée contre les forces du mal qui n'ont jamais respecté leurs promesses. Alors que les Français célébraient, en mai 1945, la victoire des Alliés contre l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale, des dizaines de milliers d'Algériens sont descendus

dans les rues de Sétif, Kherrata, Guelma et d'autres villes pour réclamer pacifiquement l'indépendance de l'Algérie promise par la France, mais le gouvernement français avait riposté avec violence et brutalité, faisant 45.000 martyrs. L'armée française a utilisé des fours à chaux pour se débarrasser des corps sans vie des victimes, transportant des personnes dans des camions pour les jeter dans les oueds ou les exécuter en dehors des villes et les enterrer ensuite dans des fosses communes. L'universitaire et historien français, Olivier Le Cour Grandmaison a regretté «le silence de la France» sur les massacres du 8 mai 1945, soulignant que les «descendants de ces victimes attendent toujours la reconnaissance de ces crimes» par la France.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gmail.com
Tél. : 021 65 51 98
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA & HASNA YACCOUB

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AUGMENTATION DES RETRAITES

Le conseil des ministres donne son quitus

Comme annoncé par le Président, le 1er mai dernier, l'augmentation des retraites a été adoptée, hier, en conseil des ministres.

La réunion que le chef de l'Etat a présidée, a été consacrée à des exposés et des projets de lois relatifs à plusieurs secteurs dont la revalorisation des pensions et des allocations de retraite, les statuts des corps médical et paramédical, le suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie et le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Le dossier de la retraite est, sans conteste, celui qui vole la vedette dans ce conseil des ministres, tant il aura des retombées positives sur près de 3 millions de bénéficiaires. A ce propos, il y a lieu de rappeler que le président Tebboune avait annoncé, mercredi dernier, des augmentations allant de 10 à 15 %, des pensions et allocations de retraite. Présidant la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs au siège de la Centrale syndicale à la Maison du peuple, le président avait tenu, ainsi, à réaffirmer, à cette occasion, l'attachement au caractère social de l'Etat. Le chef de l'Etat et au regard de l'évolution du niveau de vie, tient à préserver la protection sociale de cette catégorie qui a beaucoup donné au pays. Il est à rappeler que le président Tebboune avait également



décidé d'une augmentation exceptionnelle des pensions de retraite, versées en mars 2023, avec une incidence financière de plus de 148 milliards de dinars par an.

Il avait ordonné fin 2022, l'augmentation du seuil minimum de la pension de retraite à 15 000 DA pour ceux qui percevaient une pension inférieure à 10 000 DA et à 20 000 DA pour ceux qui percevaient une pension de 15 000 DA. Concernant la numérisation, cheval de bataille du Président, il tient personnellement à faire le suivi de l'avancement de l'opération. Abdel-

madjid Tebboune exige la généralisation de la numérisation dans tous les secteurs pour en finir avec «les ambiguïtés et les chiffres illusoire». Le président de la République a affirmé, à maintes reprises que la numérisation était «inévitable», insistant sur l'impératif de réduire les délais de sa généralisation, afin d'épargner au citoyen les déplacements entre les différents services administratifs. «Chacun doit garder à l'esprit que la numérisation est inévitable et nécessaire, comme je n'ai eu de cesse de le souligner, de réduire les délais de sa généralisa-

tion afin d'épargner aux citoyens les déplacements entre les différents services administratifs», a déclaré le président de la République dans l'une de ses allocutions.

Le troisième dossier examiné, hier, par le Conseil des ministres, a été celui des statuts des corps médical et paramédical. Ce dossier, faut-il le rappeler, avait été renvoyé par le Président pour une seconde lecture, lors d'une réunion tenue le 24 avril dernier. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné un nouvel examen des statuts en conseil de gouvernement, jugeant ainsi que ces textes doivent être réétudiés avant de revenir sur la table du Conseil des ministres.

Le président Tebboune avait mis en avant «le rôle pionnier des corps médical et paramédical dans la garantie de la sécurité sanitaire nationale» insistant sur l'impératif d'accorder une place particulière à ce secteur, impliquant la protection et la retraite, ainsi que des pensions incitatives en fonction de la nature des zones de travail ; les statuts ne devant pas focaliser uniquement sur les aspects financiers». Le ministère de la Santé s'est, donc, attelé à présenter une nouvelle mouture en relançant le travail entrepris par la commission ad-hoc qui réunit les représentants des syndicats du secteur de la santé, du ministère des Finances et de la Fonction publique. Enfin, des orientations ont été données après l'exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie et le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.

Amine Ghouta

ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE

Le RND veut gagner «bataille» de la participation

Le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahy, a affirmé hier que «la mobilisation des électeurs» est en tête des «priorités» de son parti. Le premier responsable du RND, lors de son passage hier, au Forum du quotidien El Moudjahid a estimé que la mobilisation pour la prochaine élection présidentielle est «une question vitale», qui incombe toutefois «à l'ensemble de la classe politique». En effet, cette question du taux de participation nécessite selon lui, «plus que jamais d'être traitée». Il explique que son «objectif premier, est la réussite de l'élection (...) pour cela, il faut mobiliser tous les électeurs». «Les ennemis du pays essayeront de nous atteindre au travers du taux d'abstention», a-t-il affirmé appelant dans la foulée, l'ensemble des responsables politiques ou chefs de partis à travailler en vue de convaincre «tous ceux qui ne votent plus». L'abstraction, ajoute Mustapha Yahy,

«est un gros problème, nous ne pouvons plus continuer avec des taux de 30 ou 40%. Il faut une action commune pour convaincre les électeurs».

Ayant déjà sillonné ces dernières semaines, les wilayas d'Oran, Tizi-Ouzou ou encore El Oued, le SG du RND explique qu'il va multiplier les meetings populaires. «Nos déplacements obéissent à une stratégie», dit Mustapha Yahy qui reconnaît toutefois les limites de l'exercice, même pour le RND «deuxième ou troisième force politique du pays». «Oui nous (les partis) avons une certaine influence sur la frange des électeurs qui ont l'habitude de voter. Or, la bataille, que la classe politique doit gagner est celle de convaincre ceux qui ne votent pas», a-t-il souligné. Ce «combat» pour la mobilisation des Algériens «n'est d'ailleurs pas perdu d'avance», ajoute le même responsable, estimant qu'il pourra notamment bénéficier du décalage de l'élection au mois

de septembre au lieu de décembre. «Le retour à des élections à l'automne, quand les journées sont encore longues, est un acquis, une décision sage (...) au cours du mois de décembre, la participation aurait risquée d'être moins importante», juge-t-il. Quant à la question de la présentation, ou non, d'un candidat au nom du RND, Yahy veut faire durer le suspense, mais laisse entendre que le président Abdelmadjid Tebboune, grâce à son bilan, est pour lui «l'homme du consensus».

Ainsi, aux multiples interrogations des journalistes à ce sujet Mustapha Yahy lance : «ce n'est pas une question de personne, mais bien de programme. Que le président se présente, ou non, pour un second mandat, cela dépend de lui (...) Mais les faits sont là». Les «indicateurs sont au vert» souligne en effet le chef du RND, en énumérant les principales réalisations des cinq dernières années. «Les salaires, les transferts

sociaux ou encore la sortie progressives de la dépendance aux hydrocarbures (...) le président a fixé des objectifs, nous irons jusqu'à la fin des réformes», dit-il encore. Les propos du SG du RND laissent ainsi peu de doute quant à la position que prendra le parti. Mustapha Yahy précise néanmoins que la position officielle du RND sera annoncée «durant le mois de juin» à l'issue de la réunion du Conseil national du parti dont la date n'est pas encore décidée. Mais ce qui est certains à propos des prochains débats internes du parti, la question des «alliances» sera abordée. Le RND se dit «disposé» à nouer des alliances avec les partis qui ont la même vision. «Nous avons besoin d'un candidat qui fasse consensus et nous voulons qu'il ait autour de lui des forces d'équilibres (...) il y'a des partis qui ont lancé des initiatives, mais pour le moment nous n'avons aucun texte commun», admet Mustapha Yahy. **Nadir K.**

CONSEIL DE LA NATION

L'avant-projet du Règlement intérieur examiné

La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a procédé, lundi, à l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil, indique un communiqué de cette institution. La Commission a tenu une réunion de ses membres au siège du Conseil sous la présidence de Mohamed Laid Ballaa, président de la Commission, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Fouad Kherchi, pour

procéder à «l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil de la nation», précise le communiqué. Le projet a été soumis à la Commission par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil «pour examen et élaboration du rapport préliminaire, conformément aux dispositions de l'article 139 du règlement intérieur en vigueur». Le Conseil de la nation avait élaboré son règlement intérieur au lendemain de son installation le 4 janvier 1998 et qui a été adopté le même mois à la même année. Ce règlement a fait l'objet de trois révisions, la première en 1999, la deuxième révision est intervenue en 2000 par l'ajout de deux articles complétant le

règlement intérieur et la troisième révision, ajoute le communiqué, était intervenue après «la promulgation de la Constitution de 2016, portant des amendements constitutionnels majeurs au profit du Conseil de la nation, lui accordant la priorité et le pouvoir d'examiner, de débattre et de modifier tous les projets de loi relatifs à l'organisation locale, l'aménagement du territoire et le découpage territorial, et de les voter, ainsi que de proposer des lois relatives à ces trois domaines». S'agissant de la révision actuelle, elle a été «imposée par la dernière révision constitutionnelle initiée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune».

VERSEMENT DE LA BOURSE SCOLAIRE L'opération achevée avant le 31 juillet

Le ministère de l'Intérieur a ordonné le versement de la bourse scolaire spéciale, d'une valeur de 5.000 DA, aux élèves concernés avant le 31 juillet prochain.

Les walis ont été chargés de suivre les différentes étapes de mise en œuvre de cette opération, qui comprend trois mesures principales, à savoir, la détermination des dossiers à fournir et des catégories concernées, les procédures pratiques au niveau des municipalités et des daïras, et enfin la commission de wilaya chargée d'établir les listes finales des bénéficiaires et de les envoyer aux directions de l'éducation avant le 15 juillet. Le ministère de l'Intérieur a, également, donné des instructions aux walis pour organiser l'opération de distribution de la bourse scolaire spéciale, afin de régler les mesures relatives à cette opération pour l'année scolaire 2024-2025. Cette initiative vise à permettre aux élèves de bénéficier de cette bourse dans les meilleures conditions et à un mois de la rentrée scolaire, conformément aux instructions du président de la République. Dans le cadre de la préparation de cette opération, le ministère a ordonné aux autorités de veiller à donner les directives nécessaires aux walis délégués, aux chefs de daïra, aux directeurs de l'éducation, et aux présidents des assemblées populaires communales, chacun dans son domaine, pour mettre en



œuvre les mesures organisationnelles définies. L'instruction, référencée sous le numéro 167, vise à unifier les dossiers requis ainsi que les catégories concernées pour faciliter la préparation des listes préliminaires au niveau des établissements scolaires publics et privés, et à vérifier les informations fournies sur la situation sociale et financière des élèves bénéficiaires de la bourse. Les parents ou tuteurs légaux sont invités à joindre un

formulaire de demande de bourse scolaire spéciale, ainsi qu'un relevé d'identité postale et une copie de leur carte nationale d'identité. Il est à rappeler qu'il est impératif de respecter les dispositions de l'article 3 du décret exécutif n°21-61, concernant la création de la bourse, en ce qui concerne la détermination des catégories d'élèves concernés. Les procédures pratiques doivent être menées au niveau municipal et de la daïra, où les

informations concernant tous les nouveaux demandeurs de la bourse sont enregistrées, y compris dans la base de données de l'année scolaire précédente. De plus, les élèves bénéficiaires de la bourse pour l'année scolaire précédente ayant abandonné les études ou dont la situation sociale a changé doivent être retirés de la liste. La commission de la daïra est chargée d'établir la liste complète des élèves bénéficiaires de la bourse après vérification des informations sur leur situation sociale, en coordination avec les autorités municipales, de l'éducation, de la solidarité et les organes concernés. Après approbation, cette liste est transmise à la commission de wilaya via la carte nationale d'identité numérique pour gérer la bourse scolaire spéciale avant le 30 juin 2024. La commission de wilaya doit ajuster les opérations enregistrées dans la carte nationale numérique en fonction des listes préliminaires préparées par les commissions de daïra, après vérification, pour éviter les doublons des noms d'élèves dans la liste finale, en particulier pour les transférés d'une école à une autre, et pour éviter que les élèves exclus définitivement de l'école ou ceux ayant obtenu le Baccalauréat bénéficient de cette bourse. **M.T.**

COMMISSION ALGÉRO-TUNISIENNE DE COOPÉRATION DOUANIÈRE La circulation des voyageurs et la contrebande au menu

La réunion de la Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière s'est tenue, hier, sous la présidence du Directeur général des douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, et son homologue tunisien, Zouheir Mejri, en application de la convention relative à l'échange d'assistance administrative entre les deux pays en matière douanière. Les travaux de cette réunion, qui tend à évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et examiner les voies et moyens à même d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières, se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la DGD, du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi que de l'ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, Ramdhane Elfayedh. Lors de cette rencontre qui aborde, également, les mécanismes de coordination dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contrebande et l'échange d'informations, ainsi que la formation et l'échange d'expertises, le Général-major Bakhouche a mis en avant «la nécessité d'intensifier la coopération douanière entre les deux pays». Le but étant de consolider les bases de l'union douanière bilatérale,



bâtir une Administration basée sur la coordination et l'échange d'expertises et des meilleures pratiques, tout en aplanissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l'encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers». Cette coopération se fait également à travers «l'examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d'assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des facilitations accordées à l'enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l'accord commercial préférentiel conclu par les deux parties», ajoute le DG des Douanes algériennes. Le Général-Major Bakhouche a, par ailleurs, mis en avant l'engagement des deux pays à «unifier les efforts en vue de bénéficier des expériences et capacités

des deux corps, promouvoir la coopération en matière de formation et renforcer les capacités notamment, en intensifiant les sessions de formations et de visites scientifiques». Il a, en outre, mis l'accent sur «la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d'échange d'informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel». Le DG des douanes estime que la réunion de la commission mixte, tenue en application des dispositions de l'accord de coopération administrative bilatérale conclu en Tunisie, le 9 janvier 1981, se veut une affirmation de la profondeur des liens fraternels et historiques liant les deux pays, et de la ferme volonté de poursuivre l'examen des moyens pour une coordination plus efficace. De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d'«opportunité importante» pour renforcer le programme de coopération et d'échange d'expériences en vue de l'ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers d'une part, et la promotion des échanges commerciaux d'autre part, saluant les «résultats favorables» des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l'Ecole nationale des douanes de Tunis avec l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, ainsi que la Commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale. Les travaux de la commission mixte, prendront fin aujourd'hui, par la signature d'un procès-verbal (PV) de réunion bilatérale.

AFFAIRE DES FUITES D'AIR ALGÉRIE Le fils de Benflis condamné à 20 ans de prison

Walid Benflis, fils de l'ex-Premier ministre, Ali Benflis a été condamné le 5 mai dernier, par la Cour d'Alger à une peine de 20 ans de prison dans le cadre d'une affaire liée à la fuite du cahier des charges de la compagnie nationale Air Algérie. La Cour a également retenu contre lui l'accusation de haute trahison. En 2023, le tribunal criminel de première instance de Dar El Beida a condamné Walid Benflis à quinze (15) ans de prison, contre sept (7) ans de prison ferme à l'encontre du membre de la commission des marchés à Air Algérie et une hôtesse de l'air et à 1 million de DA d'amende. Les accusés étaient poursuivis pour un dossier lié à la fuite de cahier des charges concernant l'acquisition de 15 avions par Air Algérie.

HADJ 2024

Réservation d'hôtel dès aujourd'hui



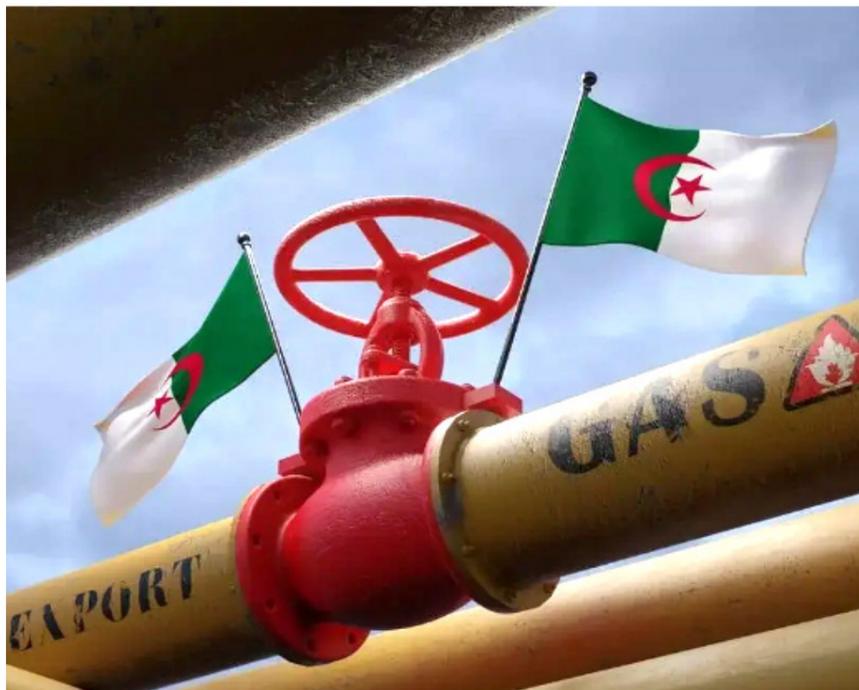
Le premier groupe de pèlerins algériens quittera le 20 mai prochain, l'aéroport international de Houari Boumediène d'Alger à destination de l'Arabie saoudite. L'Office national du hadj et de la Omra (ONPO) a, dans un communiqué mis en ligne hier, annoncé la date du lancement de l'opération des réservations d'hôtel, en Arabie saoudite, pour les citoyens souhaitant accomplir le rituel du hadj, cette année. A partir d'aujourd'hui, les pèlerins algériens, dont le départ est prévu entre le 20 et le 25 mai, pourront réserver leurs chambres d'hôtels via le portail électronique : www.bawabetelhadj.dz. Au sujet des autres départs, les réservations d'hôtel seront programmées ultérieurement. Par ailleurs, l'ONPO rappelle, aux citoyens algériens concernés par le grand pèlerinage, que le retrait des visas électroniques est désormais disponible à partir de son portail électronique Bawabat Al Hadj.

GAZ NATUREL

L'Algérie fermerait-elle les vannes à Naturgy ?

L'Algérie ne compte pas rester les bras croisés face à l'offensive des Emirats arabes unis qui convoitent le groupe énergétique espagnol.

L'Algérie a réagi même si c'est de manière officieuse aux informations selon lesquelles Taqa, la holding émiratie spécialisée dans l'eau et l'énergie (Abu Dhabi National Energy Company) qui serait sur le point de racheter un ténor du bassin méditerranéen dans l'énergie, l'espagnol Naturgy, l'un des plus gros clients de l'algérien Sonatrach. L'Algérie sort en effet de «son mutisme», et elle ne compte pas rester les bras croisés face à l'offensive des Emirats Arabes Unis qui convoitent ces derniers temps, le groupe énergétique espagnol. Elle menace tout bonnement de fermer «les vannes» et ainsi annuler ses livraisons de gaz à Naturgy si ses actions sont vendues à une autre société, selon une information confirmée par Reuters auprès d'une source au fait du dossier. Dans le détail, Taqa s'est rapprochée des deux des plus importants actionnaires pour qu'ils lui cèdent leurs parts dans Naturgy. Il s'agit des fonds d'investissement GIP et CVC, possédant chacun 20% du capital de Naturgy. Les autres gros actionnaires de l'opérateur espagnol sont la holding espagnole Criteria Caixa (27%), le fonds australien IFM (15%) et le Groupe Sonatrach, qui contrôle 3,85%. Pour ce faire, ils comptent «lancer une offre publique d'achat sur la totalité du capital de Naturgy». Toutefois, pour «respecter la réglementation espagnole, qui exige une offre publique d'achat lorsqu'un acheteur souhaite acquérir plus de 30% d'une société cotée en bourse, Taqa devra obtenir l'approbation du gouvernement espagnol, étant donné l'importance de Naturgy dans le système énergétique du pays». Les tractions menées par Taqa, interviennent faudrait-il le souligner, dans le prolongement des «provocations» des Emirats arabes unis à l'endroit de l'Algérie. «Naturgy ne fait partie d'aucune négociation portant sur l'actionnariat de la société, comme ce fut clairement indiqué dans les documents pertinents publiés à l'époque», a commenté un porte-parole du groupe espagnol à Reuters alors que le ministère espagnol de l'Énergie s'est refusé à tout commentaire. Alors est-il vraiment dans l'intérêt des Espagnols de revendre leur groupe énergétique Naturgy aux Emirats alors que l'Algérie menace d'annuler ses livraisons de gaz à Naturgy si ses actions sont vendues à une autre société ?

**ENJEUX**

«Le changement de l'actionnariat dans le capital de l'entreprise espagnole Naturgy, spécialisée en énergie, qui risque de s'opérer, même s'il est encore dans une phase informelle et de contacts, va certainement modifier la donne en matière d'approvisionnement en gaz naturel de la péninsule ibérique», nous répond Brahim Guendouzi, économiste, spécialiste en commerce international. Pour lui, la composante de l'actionnariat de Naturgy, dont trois fonds d'investissement étrangers, risquerait effectivement de faciliter la cession leurs parts en cas de mise en place d'une offre publique d'achat (OPA) par un nouvel actionnaire déjà présent sur la scène énergétique mondiale. A la question de savoir si l'Algérie irait au bout de cette menace, sachant qu'elle ne l'a pas fait au plus fort de la crise diplomatique entre les deux pays au lendemain de la suspension par Alger du traité d'amitié et de coopération avec l'Espagne, en juin 2022, l'économiste fait remarquer que l'arrivée probable d'un nouvel actionnaire avec une part importante du capital de Naturgy, impliquerait effectivement un changement dans la stratégie actuelle de cette société qui, il faut le rappeler, est actionnaire avec l'entreprise Sonatrach dans le gazo-

duc Medgaz alimentant l'Espagne en gaz naturel. «Cela compromettrait fortement le partenariat stratégique entre les deux entreprises sur le plan de la poursuite des livraisons de gaz naturel qui sont régies par un contrat de fourniture de type «take or pay» en vigueur jusqu'à 2032», a-t-il indiqué, notant que dans le même contexte que la présence d'un actionnaire «hostile» aux intérêts stratégiques du pays conduirait évidemment à l'adoption souveraine d'une nouvelle politique d'approvisionnement en gaz naturel, par rapport à celle appliquée jusqu'à aujourd'hui et qui est restée constante, même aux plus forts moments de la crise russo-ukrainienne. Si c'est le cas, Brahim Guendouzi, n'écarte pas des

incidences sur le marché mondial du gaz. «L'Algérie étant un fournisseur important en gaz naturel de la zone européenne et surtout vis-à-vis de l'Espagne, l'impact serait particulièrement sur l'équilibre du marché européen, déjà sous pression depuis l'arrêt du gazoduc Nordstream venant de Russie. L'enjeu portera alors sur les quantités importantes de gaz fournies par l'Algérie et qui contribuent à la diversification des approvisionnements des pays européens», a-t-il assuré. L'Algérie a, en effet, terminé l'année 2023 en tête des fournisseurs de gaz du royaume ibérique avec 29,2% des quantités de gaz importées par l'Espagne. Aussi, en mars dernier, l'Algérie a consolidé sa position en tant que principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, couvrant 42% des importations totales du pays le mois dernier, devant la Russie (25,7%) et les Etats-Unis (18,2%). L'Algérie domine ainsi les importations espagnoles de gaz naturel pour le troisième mois consécutif (janvier, février, mars 2024). Le ministre de l'Énergie et des Mines avait d'ailleurs, réaffirmé à maintes fois l'engagement de l'Algérie de renforcer son rôle en tant que fournisseur fiable d'énergie à l'échelle mondiale, à travers des investissements colossaux en matière d'exploration, de production et d'infrastructure de transport de gaz, en vue d'assurer une sécurité énergétique et répondre à la demande croissante avec un programme d'investissement de plus de 52 milliards de dollars. A cela s'ajoute la signature en octobre 2022, d'un accord relatif aux contrats de vente et d'achat de gaz naturel liant les deux sociétés à travers le gazoduc Medgaz, entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et le groupe énergétique espagnol Naturgy.

Yacine Ouffella

HYDROCARBURES**ALNAFT et EQUINOR signent une convention**

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé une convention avec la compagnie norvégienne EQUINOR pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué. Cette convention a été signée, lundi dernier, avec EQUINOR Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit (18) mois prolongeable d'une année, la convention a pour objet de «définir les termes et conditions selon lesquels EQUINOR Algeria B.V réalisera l'étude en question», explique le communiqué. ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne EQUINOR Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les recommandations de la Cosob

Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouznada, a souligné, hier à Skikda, l'importance de la diversification des mécanismes de financement de l'économie nationale, en particulier via la Bourse ou le marché obligataire qui repose sur la collecte de l'épargne et sa transformation en investissement. Lors d'une Journée d'étude sur l'inclusion financière, organisée par la Cosob, en collaboration avec l'Université 20 Août 1955 de Skikda, intitulée: «Marché financier, financement participatif et culture financière», M. Bouznada a également mis en avant l'importance du financement participatif dans la contribution au financement des startups, soulignant l'octroi récent, par la commission, d'un agrément à une plateforme active dans ce



domaine, selon un communiqué de la commission. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts de la Cosob, qui agit en tant qu'autorité de régulation du marché financier, vise à «diffuser la culture financière en milieu universitaire, pour contribuer à la réalisation de l'inclusion financière en Algérie», est-il indiqué dans le communiqué. Elle a également permis d'approfondir les connaissances des par-

ticipants sur ces sujets essentiels au développement économique et à l'inclusion financière. L'événement a connu une «large» participation de professeurs et de chercheurs de l'Université de Skikda et d'universités voisines, ainsi que d'étudiants, de porteurs de projets innovants, de créateurs de startups et de représentants de banques et de compagnies d'assurance actives dans la wilaya. Selon la

Cosob, la Journée d'étude a été riche en conférences et interventions d'experts. Des représentants de la commission, des professeurs et des spécialistes du domaine financier ont partagé leurs connaissances sur des thématiques cruciales, dont les mécanismes de financement par le marché financier et la Bourse, les solutions de financement alternatives et innovantes avec un focus sur le financement participatif, ainsi que l'importance de la culture financière. En marge de la Journée d'étude, une convention de coopération a été signée entre la Cosob et l'Université de Skikda, afin d'accompagner les étudiants et les chercheurs dans les domaines liés à la Bourse et aux marchés financiers, et à renforcer leurs capacités et compétences dans ce domaine, selon la même source.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya : Bordj Bou-Arreidj
 Daira: Bordj Bou-Arreidj
 commune ; Bordj Bou-Arreidj
 Numéro Fiscal : 098434015066717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 52 et 65 du décret présidentiel 247/2015 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Le président de L'APC de B-B-Arreidj informe que l'avis de avis d'appel à la candidature ouvert avec exigences minimales journal EL MICHOUAR ELSSYASI en date du : 14/03/2024 et journal Crésus en date du : 14/03/2024, que l'opération : Fourniture Divers pour les services de la commune « lots »

N°	Désignation Lot (Équipent)	N°	Désignation Lot (fonctionnement)	N°	Désignation Lot (fonctionnement)
01	Matériel informatique	01	Pièce de rechange poids lourds	08	Matériaux de Soudure
		02	Pièce de rechange poids Ligie	09	Matériaux de Plomberie Sanitaire
		03	Fournitures Éclairage publique + Éclairage bâtiment	10	Peinture et Matériaux
		04	Consumable informatique	11	voiries et jardinages
		05	Articles bureautique	12	Produit détergeant
		06	Matériaux de menuiserie	13	Drapeaux nationale .
		07	Matériaux de Construction		

Qu'après l'évaluation des offres le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Désignation	Le Soumissionnaire	Montant	Observation
• Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots"(Équipent).				
01	Matériel informatique	Eurl Five Dimension Nif: 000834046369760	7.435.477.00 DA (Montant corrigé)	L'Offre Seul Qualifier
• Fournitures Divers Pour Les Services De La Commune" Lots"(fonctionnement).				
01	Pièce de rechange poids lourds	Boukchida Ali Nif: 175341101633107	14.579.880.00 DA	L'Offre Seul Qualifier
02	Pièce de rechange poids Ligie	Boukchida Ali Nif: 175341101633107	4.078.130.00 DA	L'Offre Seul Qualifier
03	Fournitures Éclairage publique + Éclairage bâtiment	Eurl Kater Iklar Nif: 001634289019236	56.946.260.00 DA	L'Offre Seul Qualifier
04	Consumable informatique	Tabbi Abderzak Nif: 172340100013196	4.911.546.50 DA (Montant corrigé)	Ets Moins Disant
05	Articles bureautique	Ben Ziane Walid Nif: 182340101971152	9.790.186.52 DA (Après Rabbi)	Ets Moins Disant
06	Matériaux de menuiserie	Saidi Raouf Nif :187340100341142	5.473.452.60 DA (Après Rabbi)	Ets Moins Disant
07	Matériaux de Construction	Baara Souria Nif: 298134150029725	5.127.829.00 DA	L'Offre Seul Qualifier
08	Matériaux de Soudure	Saidi Raouf Nif :187340100341142	3.733.541.70 DA (Après Rabbi)	L'Offre Seul Qualifier

09	Matériaux de Plomberie Sanitaire	Saidi Raouf Nif :187340100341142	8.197.862.40 DA (Après Rabbi)	Ets Moins Disant
10	Peinture et Matériaux	Maani Leila Nif: 296534110038042	11.587.018.10 DA	L'Offre Seul Qualifier
11	voiries et jardinages	Saidi Raouf Nif :187340100341142	3.620.503.60 DA (Après Rabbi)	L'Offre Seul Qualifier
12	Produit détergeant	Saidi Raouf Nif :187340100341142	5.096.294.00 DA (Après Rabbi)	Ets Moins Disant
13	Drapeaux nationale .	Ayouni Rabah Nif: 181440401828177	11.650.000.00 DA (Après Rabbi)	L'Offre Seul Qualifier / Bon Échantillon

• Les soumissionnaires peuvent introduire leur recours dans un délais de 10 jours compter de la parution de cet avis d'attribution auprès du comité de marché de L'APC.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE B.BARRERIDJ
 DAIRA DE RAS EL OUED
 COMMUNE DE RAS EL OUED
 NUMERO FISCAL : 3402 0588 511
 NUMERO STATISTIQUE : 0984 3402 900 1137

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°=06/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la Réhabilitation des écoles primaires et des structures d'accompagnement par lots :

LOT 01 : REHABILITATION DE L'ECOLE NAHLI AHMED ET DE L'ECOLE ADALLA AMMAR.

LOT 02 : REHABILITATION DE L'ECOLE AHMAD ACHOUR ET DE L'ECOLE MIHOUBI AL-MIHOUB.

LOT 03 : REHABILITATION DE L'ECOLE DJEDI MOHAMMED TAHER ET DE L'ECOLE KHABBAH ALI

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité principale, ayant la catégorie deux 02 et plus peuvent retirer le cahier de charge auprès du : BERAU DE MARCHÉ DE LA COMMUNE contre paiement de 3000.00 DA.

le dossier de candidature L'offres technique et l'offre financière accompagnées des pièces suivantes :

01-le dossier de candidature : comprend

-une déclaration de candidature remplie et signée par le soumissionnaire

-une déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire

- Les pièces fiscales et parafiscales déterminées dans Le présent cahier des charges l'article n°= 07 (L'offre technique)

02-L'offre technique : L'offre technique comprend :

- Le cahier des charges remplie et signée par le soumissionnaire + un mémoire technique justificatif

03-L'offre financière :

-lettre de soumission remplie et signée par le soumissionnaire, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif.

Les deux offres + le dossier de candidature doivent être mises en trois enveloppes, elles même placées dans une enveloppe extérieure portant la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°= 06 /2024 A NE PAS OUVRIR + INTITULE DU PROJET.

- Le délai de préparation des offres est fixé à 10 jours compté de la date de première parution du présent avis dans les presses nationales ou sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

-les offres sont déposées le dernier jour de la période désignée pour la préparation des offres jusqu'à 10h00 le processus d'ouverture des offres aura lieu le même jour à 10H30

Si ce jour tombe un jour férié ou chômé la date de dépôt des offres est reportée au jour ouvrable suivant

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres (90j+10j)

CRÉSUS # 1539 DU MERCREDI 8 MAI 2024-ANEP 2416015076



Votre quotidien
 chaque jour
 chez votre buraliste

LA WILAYA DE MILA

Un pôle touristique prometteur

Le chef de la mission d'information provisoire de la commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la nation, Mahfoud Bousbaâ, a affirmé lundi à Oued Seggan (Mila) que cette wilaya dispose de potentialités touristiques qui en «font un pôle touristique prometteur». Dans une déclaration à la presse au siège de la Zaouïa Hamlaouïa à Oued Seggan, M. Bousbaâ a indiqué que les membres de la mission ont inspecté pendant deux jours plusieurs structures de jeunes et de sport ainsi que des monuments culturels et touristiques de la wilaya de Mila, assurant que les potentialités constatées à l'instar des complexes de thermalisme des communes de Telegghema et d'Oued Athmania laissent augurer d'un «avenir prometteur pour le secteur touristique». Il a également souligné que les monuments religieux et patrimoniaux continuent à ce jour d'accomplir leur mission d'enseignement du Saint Coran et de diffusion des préceptes religieux de l'islam du juste milieu à l'instar de la Zaouïa El Hamlaouïa. De son côté, Mihoub Degha, membre du Conseil de la nation, a relevé que la wilaya de Mila recèle des monuments religieux dont des mosquées et Zaouïas ayant une longue histoire de réformisme et de rayonnement culturel qui «soutiendra davantage les possibilités de relance du secteur touristique». La mission d'information provisoire du Conseil de la nation a visité aujourd'hui plusieurs communes dont Telegghema et sa localité «Essemara» renfermant plusieurs thermes traditionnels objet d'efforts visant à la classer «zone d'expansion touristique». La visite a concerné également la source thermale «Sidi Kacem» dans la commune d'Oued Athmania que les services de la direction locale du tourisme œuvrent en faveur de sa réhabilitation et transformation en destination touristique.

TERRES AGRICOLES INEXPLOITÉES À TISSEMSILT

Des jeunes universitaires pour les valoriser

Des terres agricoles inexploitées, relevant du domaine de l'Etat, et récupérées seront octroyées, dans la wilaya de Tissemsilt, aux jeunes diplômés en sciences agronomiques, a souligné, lundi, le wali Fethi Bouzaïd. Dans une déclaration à la presse, le wali a souligné, à l'issue de sa supervision de l'ouverture des travaux de deux journées d'étude intitulées « défis de développement local, stratégies et mécanismes de relance du secteur agricole », organisées à l'université de Tissemsilt, que des mesures seront, ultérieurement, prises pour permettre aux universitaires spécialisés dans ce domaine d'avoir l'opportunité d'investir dans l'agriculture dans les terres récupérées, qui n'ont pas été exploitées par certains agriculteurs relevant de l'Office national des terres agricoles de la wilaya. Le même responsable a ajouté que ces jeunes bénéficieront d'un soutien et d'un accompagnement, à travers les différents programmes disponibles pour l'investissement dans l'agriculture, dont l'accompagnement bancaire, et cela se reflétera, à l'avenir, dans le secteur par la relance de l'agriculture moderne, à travers des méthodes scientifiques. A noter que la première journée de cette rencontre a été marquée par une présentation globale de la réalité du secteur agricole de la wilaya par la direction des Services agricoles (DSA), appuyée par des chiffres, notamment la superficie des terres agricoles de la wilaya, qui est estimée à 189.749 hectares, ce qui équivaut à 61 pour cent de la superficie totale de la wilaya, lui conférant un caractè-



re agricole par excellence. Le wali a insisté, à l'occasion, sur l'importance de l'adhésion des agriculteurs à l'opération de recensement général de l'agriculture, et ce de par l'importance d'actualiser les statistiques du secteur et sa numérisation. Pour sa part, le Conservateur des Forêts a présenté un aperçu de l'activité de son secteur, tandis que le Directeur de l'Office des terres agricoles de la wilaya a évoqué la situation des biens appartenant au domaine privé de l'Etat et les procédures et avantages liés au contrat de concession. Il a également souligné que la plupart des terres agricoles de la wilaya sont réparties entre trois com-

munes : Tissemsilt, Ammari et Khemisti, dont 95 pour cent sont utilisées pour produire différentes céréales. La rencontre, organisée par la direction des Services agricoles, présente différents acteurs du secteur, parmi lesquels des agriculteurs, des investisseurs, la chambre agricole, des banques, des artisans, des éleveurs, des professeurs et des chercheurs dans le domaine de l'agriculture, et vise à faire la lumière sur la réalité du secteur dans la wilaya de Tissemsilt, d'identifier les lacunes et débattre des moyens de le faire progresser, selon les organisateurs.

SAISON AGRICOLE À MASCARA

750.000 quintaux d'agrumes attendus

La wilaya de Mascara a réalisé une production estimée à 750.518 quintaux de différentes variétés d'agrumes, durant la campagne de récolte de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris du directeur des services agricoles. Mohamed Amine Djebiri a déclaré à l'APS que le bilan de cette campagne de récolte d'agrumes, qui a pris fin, récemment, fait état d'une production de 750.518 quintaux sur une superficie globale utile estimée à 5.419 ha, avec un rendement de près de 140 qx à l'hectare. La production de cette récolte a connu

«une augmentation record», par rapport à la saison agricole écoulée, durant laquelle la wilaya a réalisé une production de plus de 455.000 quintaux.

Cette hausse de la production est due à l'apport d'une quantité «considérable» de l'eau du barrage de la commune de Bouhanifia, utilisée pour l'irrigation des vergers, l'été dernier, par les agriculteurs de la plaine de Habra, ce qui a conduit à une augmentation du rendement à l'hectare. Selon le même responsable, la production d'agrumes de cette saison est constituée

des variétés Thomson, de la Clémentine et de la mandarine. L'extension des superficies cultivées des arbres agrumicoles, durant la saison agricole en cours, a été possible grâce au concours de la chambre de l'agriculture de la wilaya, en coordination avec la direction du secteur, qui a organisé, dès le début de l'année en cours, des sorties de sensibilisation au profit des propriétaires d'exploitations agricoles se trouvant sur le périmètre irrigué de la plaine de Habra, ainsi qu'au niveau des communes de Hassine, El Guetna et Ghriss,

selon le président de la Chambre de l'agriculture, Mohamed Zougaret. Durant ces sorties, il a été procédé à la présentation des programmes de l'Etat expliquant la promotion et le développement de cette activité agricole, dont certains agriculteurs ont bénéficié de plants d'agrumes et des facilitations en matière d'irrigation agricole. A signaler que l'agrumiculture se répand de plus en plus, notamment sur la plaine de Habra, qui couvre les communes de Mohammadia, Mactaa Douz, Bouhenni et Sidi Abdelmoumene.

Pub

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza
NIF : 099742260337519



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES CONTRATS

009-24

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16-09-2015, portant réglementation des marchés Publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis de consultation N° 005-24 paru dans les quotidiens nationaux «المستقبل المغربي» en date du 02/04/2024 et « CRÉSUS» en date du 02/04/2024 relative à la réalisation d'une bâche à eau de 150 m³ du projet 120/470/700 LPA à FOUKA wilaya de Tipaza.

Qu'après évaluation des offres en date du 24/04/2024, le contrat est attribué provisoirement comme détaillé ci-dessous au:

N° du Plis	Attributaire provisoire	Note obtenue (note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière	Montant de l'offre financière après correction	Délai	Critères du choix
02	Co-contractant: ETPH MEDDOUR MOHAMED NIF : 197240080026928	69 POINTS	7 144 176.10 DA/TTC	7 134 366.10 DA/TTC	02 MOIS	QUALIFIE TECHNIQUEMENT

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de Gestion Immobilière de Tipaza - adresse : Cite administrative AU I Tipaza Wilaya Tipaza dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI DE TIPASA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

ELLE SAUVE 45 ENFANTS DU MASSACRE DU 8 MAI

Kheïra Belkaid, une héroïne hors du commun

L'histoire de la défunte Moudjahida Kheïra Belkaid, qui avait sauvé, lors des Massacres du 8 mai 1945, quarante-cinq orphelins, dont les parents avaient été tués ou déportés, dans la région de Sétif, reste à ce jour racontée aux jeunes générations, 79 ans après ces événements sanglants, pour préserver la mémoire autour d'un fait éminemment héroïque, mais pas suffisamment connu.

Au cœur du chaos né de l'effroyable carnage perpétré par les forces coloniales appuyées par l'aviation, les blindés et l'artillerie lourde, qui n'épargnaient ni hommes, ni enfants, ni femmes, ni vieillards, pilonnant sauvagement douars, villages et hameaux, une femme, Kheïra Belkaid, connue sous le nom de « Bent Bendaoud », réussit l'incroyable prouesse d'arracher 45 petits orphelins de la confusion pour les convoier, par train, jusqu'à Oran. Bravant la surveillance des policiers et des soldats français, placés sous les ordres du général Raymond Duval, qui avaient l'œil sur les moindres mouvements d'Algériens, et esquivant les dizaines de points de contrôle, cette dame-courage réussit à atteindre la gare de Sétif sans encombre et à embarquer les enfants. Arrivée à Oran en compagnie de ses petits protégés, Kheïra, (qui avait dû « préparer le terrain », dira le président de la Fondation du 8-Mai 1945), le Moudjahid Abdelhamid Slakdji, prend attache avec des notables de la ville d'Oran et ne tarde pas à trouver des familles d'accueil pour les orphelins, sauvés, grâce à elle, de la terrible répression de la soldatesque coloniale. Le président de la Fondation du 8-Mai 1945, relate à l'APS l'histoire peu commune de cette militante, connue également pour sa lutte au sein du mouvement nationaliste et pour son dévouement aux démunis, aux veuves et aux orphelins.

TÉMOIGNAGES

« Cette femme a réussi, grâce à son intelligence et à son courage, à conduire 45 orphelins des environs de Sétif, d'Ain El Kebira, de Beni Aziz et d'autres localités, jusqu'à Oran, après un crochet par Constantine, sur une distance de plus de 1.000 km », témoigne M. Salakdji. Le Moudjahid Slakdji tient à rappeler, dans ce cadre, que les massacres perpétrés à Sétif, à Kherata et à Guelma « se sont poursuivis, en réalité, jusqu'à septembre, de longs mois au cours desquels l'armée coloniale a donné libre cours à sa barbarie, pratiquant les formes les plus odieuses d'exactions contre des citoyens désarmés qui avaient osé sortir dans les rues pour réclamer pacifiquement l'indépendance ». Le même interlocuteur souligne que « des pères de familles ont été sauvagement tués, dans des dizaines de villes et villages, le plus souvent sous les yeux de leurs enfants et de leurs femmes ». Revenant à Kheïra « Bent Bendaoud », M. Salakdji raconte que cette femme était arrivée dans la région de Sétif



« après des contacts avec des militants de la région qui lui ont fourni des informations sur les endroits où se trouvaient des enfants dont les parents ont été tués ou déportés ».

Elle en rassembla 45, « dont le Moudjahid Amar Sbiaï, originaire de Beni-Aziz (au nord de Sétif), qu'elle parvint, grâce à une intelligence hors du commun qui lui permit de ne pas éveiller les soupçons, à accompagner jusqu'à la gare de chemins de Sétif, au centre-ville, et à embarquer en leur compagnie dans un train afin de se rendre à Oran, mais après avoir transité par Constantine, puis Alger », souligne-t-il. « Grâce à l'Union des Oulémas musulmans algériens, à des militants du mouvement nationaliste résidant à Oran, et grâce aussi à des notables de la grande ville de l'Ouest du pays, elle fit adopter, au nez et à la barbe de l'administration coloniale, tous ses protégés dans des familles oranaises », ajoute M. Salakdji. Il note que ces enfants ont été « bien élevés, n'ont manqué de rien et ont poursuivi leur scolarité ». Certains parmi eux « ont même occupé des fonctions supérieures, d'autres, la plupart, ont rejoint les maquis de la

Révolution », affirme-t-il. L'administration coloniale, ayant eu vent de ses activités militantes, finit par arrêter Kheïra Belkaid en 1957 pour la placer en résidence surveillée dans la Casbah d'Alger.

Quelques temps plus tard, après avoir été autorisée à rentrer chez elle, à Oran, elle contracta une maladie qui finit par l'emporter, en 1961. Le Moudjahid Amar Sbiaï, originaire de la région de Beni-Aziz, au nord-est de Sétif, et qui vit actuellement dans la wilaya d'Oran, est l'un des orphelins sauvés par Kheïra Belkaid. Même s'il n'avait que 4 ans lors du fameux voyage en train, M. Sbiaï, qui affirme « garder encore en mémoire des scènes très claires » de ces événements, raconte que « (son) père, Saâdi, avait été arrêté par les forces françaises sous (ses) yeux et ceux de (sa mère), accusés d'avoir participé à la marche du 8 mai 1945 ».

Kheïra « Bent Bendaoud » était venue à Beni Aziz après l'arrestation de son père qui laissa sa femme seule et sans ressources. « Elle a proposé à ma mère de m'emmener pour prendre soin de moi, promettant de me ramener quand j'aurai gran-

di, ma mère a accepté et c'est comme ça que j'ai pris le train avec elle et d'autres enfants, dont les plus jeunes étaient des fillettes âgées de 12 à 14 ans d'une pauvreté extrême », se souvient Amar Sbiaï.

« La première étape de notre périple en train fut d'abord Constantine où Kheïra devait prendre contact avec l'Association des Oulémas dont les membres avaient préalablement pris attache avec des familles d'Oran. Nous réembarquâmes ensuite dans un train en partance pour Alger d'où nous nous sommes élancés, après avoir encore changé de train, vers El Bahia où une famille me prit en charge et s'occupa de moi », relate cet acteur-témoin aujourd'hui âgé de 83 ans. Amar Sbiaï se rappelle également qu'étant le plus jeune des 45 enfants, Kheïra était un peu plus attentionnée à son égard.

« MA MÈRE KHEÏRA »

« Je me souviens très bien, dit-il, que Kheïra, qui s'était établie à Oran, demandait régulièrement de mes nouvelles et me recevait souvent chez elle, me mettait sur ces genoux et montrait beaucoup d'affection pour moi ». En 1956, avant même l'âge de 16 ans, Amar Sbiaï rejoint les rangs de l'ALN où il sert dans sa région natale de Beni Aziz, puis dans l'ouest algérien, jusqu'à l'indépendance. Kheïra Belkaid, également surnommée « la rouge » en raison de sa face rubiconde, recevait régulièrement des révolutionnaires qui se réunissaient chez elle, avant d'être arrêtée en 1957 et assignée à résidence dans la Casbah d'Alger.

En proie à une intense émotion, tentant vainement de dissimuler des larmes perlant dans les yeux, ce Moudjahid affirme que Kheïra Belkaid était « un symbole et un exemple de courage et d'héroïsme qui a su résister à toutes les pressions pour ne pas divulguer l'identité des enfants qu'elle avait emmenés juste après les Massacres du 8 mai 1945 et qui, grâce à elle, sont devenus des femmes et des hommes ». Aujourd'hui encore, Amar Sbiaï pleure encore la mort de sa « mère Kheïra » et se rend régulièrement sur sa tombe, au cimetière d'Oran. Avant de prendre congé, il fait part de son « vif souhait » de voir les historiens se pencher davantage sur l'histoire de Kheïra « la rouge » dont la personnalité mérite, selon lui, d'être « mieux connue » pour la mémoire nationale, mais aussi pour les générations montantes en tant qu'exemple de générosité, d'altruisme et de bravoure.

DR BOUKABARA, SCIENTIFIQUE ÉMÉRITE PARMIS LES MEMBRES

Une délégation de la NASA chez Elisabeth Aubin

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elisabeth Aubin, a rencontré le 5 mai dernier, une délégation de la NASA (National Aeronautics and Space Administration) en visite en Algérie pour discuter de l'avenir de la coopération mondiale en matière de changement climatique. Dans cette délégation de haut niveau, se distingue le Dr Sid Ahmed Boukabara, un scientifique émérite qui occupe actuellement le poste de scientifique principal du programme de stratégie au

sein de la division des sciences de la terre de la NASA. D'origine algérienne, le Dr Boukabara possède une expérience de 29 ans dans le domaine de la télédétection par satellite, combinant une expertise académique et professionnelle remarquable. Avant de rejoindre la NASA, il a occupé des postes de haute responsabilité au sein de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), où il a exercé notamment en tant que scientifique principal du Bureau de l'architec-

ture des systèmes et de la planification avancée. Son parcours professionnel est marqué par une contribution significative à la planification, à la conception et à l'évolution des architectures spatiales et terrestres opérationnelles aux États-Unis. Le Dr Boukabara a reçu de nombreux prix pour ses contributions exceptionnelles dans le domaine de la science et de la recherche. Parmi ses distinctions notables, il a reçu deux médailles de bronze du ministère américain du Com-

merce en 2009 et 2022, ainsi que le prestigieux prix de la vision et de la créativité de la NOAA en 2020. L'American Meteorological Society (AMS) a également salué son expertise en lui décernant une reconnaissance spéciale pour ses avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle. En outre, la direction du siège de la NOAA l'a désigné comme employé de l'année en reconnaissance de son engagement et de ses contributions aux politiques environnementales.

REFUS DE ROUVRIER LES FRONTIÈRES

Le Bénin répond à l'intransigeance du Niger

Le Bénin a décidé de bloquer l'exportation du pétrole nigérien à partir de la station terminale de l'oléoduc Niger-Bénin à Sèmè-Podji. Cette décision est prise en représailles à l'intransigeance de la junte nigérienne qui s'obstine à garder ses frontières terrestres fermées avec le Bénin.



Le pétrole nigérien ne sera pas exporté par le Bénin tant que le Niger gardera ses frontières terrestres fermées avec son voisin. Cette décision prise, ce lundi 6 mai 2024, par la partie béninoise, a été notifiée à l'ambassadeur de Chine près le Bénin ainsi qu'à la société de gestion du pipeline, a rapporté RFI. De façon précise, les navires chargés d'embarquer le pétrole ne pourront pas accéder aux eaux béninoises. Les relations entre le Bénin et le Niger ont pris un coup depuis le coup d'État du 26 juillet 2023 à la suite duquel la CEDEAO a pris des sanctions contre le Niger. Au titre de ses sanctions, il y avait la fermeture des frontières par les pays voisins du Niger, et au-delà, la menace d'une intervention militaire fortement soutenue à l'époque par le Bénin. Mais, depuis décembre 2023, le Président béninois, Patrice Talon, a réaffirmé, à plusieurs occasions, son envie d'un retour à

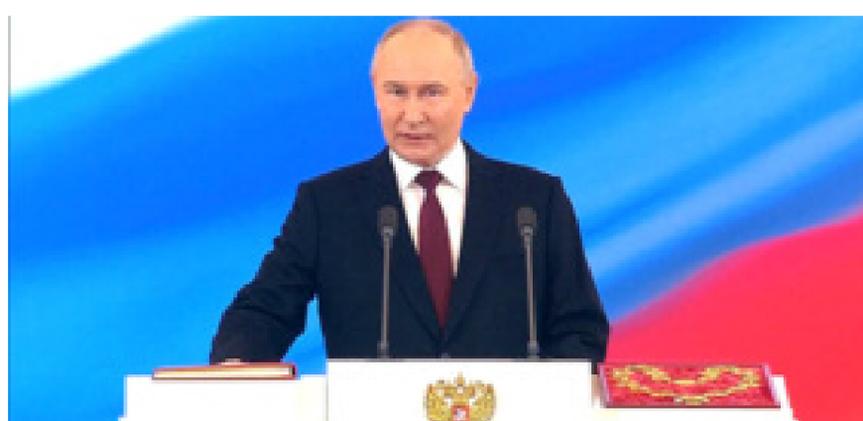
la normale avec le voisin nigérien jusqu'à la levée des sanctions par la CEDEAO en février 2024. Le Bénin avait alors été l'un des premiers pays à rouvrir ses frontières avec le Niger, avant même le Nigeria qui ne le fera que le 14 mars. Cependant, le CNSP est resté de marbre face aux démarches conciliantes de son voisin béninois, alors qu'il s'est empressé de lever les barrières tout juste une semaine après la réouverture des frontières par le Nigeria. Une volonté manifeste, mais inavouée, de la junte d'asphyxier le Bénin dont le poumon économique, le Port autonome de Cotonou, dépend du Niger qui est son principal client étranger. Ce faisant, la junte feint d'ignorer qu'elle punit également les opérateurs économiques nigériens obligés de faire transiter leurs marchandises par le Togo. Ce qui leur génère des surcoûts inexistantes sur la voie béninoise plus directe et plus courte. Non seulement la junte punit les

opérateurs économiques, mais c'est la population nigérienne qui fait les frais de cette décision, en définitive. Puisqu'elle est la consommatrice des marchandises importées par les opérateurs économiques eux autres obligés de faire rejaillir les surcoûts sur les prix de vente des denrées aux populations. Ceci, dans un contexte déjà marqué par une forte inflation découlant des effets de la pandémie de Covid-19 et surtout de la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La raison avancée par les autorités nigériennes pour justifier leur intransigeance vis-à-vis du Bénin serait liée à la présence de militaires français sur le sol béninois. Une raison qui, curieusement, n'est pas valable lorsqu'il s'agit du pétrole. Les frontières étant fermées pour les marchandises et les hommes tout en restant ouvertes pour le pétrole. Et la présence des soldats français sur le sol béninois ne pose aucun problème dans ce cas. Il y a là une incohérence dans la position des autorités nigériennes qui devraient plutôt faire un choix et s'y conformer. Soit elles décident de maintenir le bras de faire avec le Bénin, et s'en tiennent à cela sur toute la ligne, soit elles remettent la balle à terre. C'est ce à quoi la partie béninoise les invitait, depuis décembre 2023. Face à la nouvelle exigence du Bénin, le Niger a très peu de marge de manœuvre. Tant les sommes investies dans la construction du plus grand oléoduc d'Afrique sont colossales. Il aurait coûté entre 2 et 3 milliards de dollars et devrait générer d'énormes avantages économiques pour le Niger comme pour le Bénin d'ailleurs. Sans doute, la Chine, qui est un acteur majeur du projet, pèsera de tout son poids pour qu'une entente soit trouvée entre les deux pays frères.

RUSSIE

Poutine a prêté serment

Réélu en mars avec 87,28% des voix, Vladimir Poutine est réinvesti de la présidence de la Russie pour un cinquième mandat. Trompettes d'orchestre brillantes d'or, tapis rouge et gardes du régiment du Kremlin figés au garde-à-vous. La salle Saint-André du Grand Palais du Kremlin accueille l'investiture de Vladimir Poutine. Cette cérémonie s'est déjà déroulée sept fois dans l'histoire de la Russie moderne. Elle a été organisée la première fois en 1991, avec l'investiture du Président Boris Eltsine. C'est alors que les principales règles de ce rituel ont été élaborées. La cérémonie a démarré à midi. Portant la Constitution et le symbole présidentiel, des soldats en uniforme de parade sont entrés au pas cadencé dans la salle. À bord de sa nouvelle limousine et accompagné de son cortège, Vladimir Poutine est arrivé sur le territoire du Kremlin. Au premier coup de l'horloge du Kremlin, le chef de l'État a traversé les salles Alexandre et Saint-Georges, avant d'entrer dans la salle Saint-André pour prêter serment. Main sur la Constitution, Vladimir Poutine a prononcé un serment composé de 33 mots. Ce texte évoque le respect et la protection des droits et des libertés de l'homme et du citoyen, le service fidèle du peuple et la protection de la souveraineté,



ainsi que de la sécurité et de l'intégrité de l'État. Le serment a été prêté en présence de représentants du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire. Il a été suivi de l'hymne national. Lors de la cérémonie, des signes de distinction particuliers sont remis au chef de l'État. Dans son discours adressé à la Nation, Vladimir Poutine a dit assumer sa responsabilité devant le peuple pluriethnique de Russie et a qualifié «de grand honneur, de responsabilité et de devoir sacré de servir la Russie». Poutine est persuadé que la Russie traversera une période difficile avec dignité et deviendra encore plus fortell est ensuite

sorti sur la place des Cathédrales du Kremlin pour passer en revue le défilé de la garde du régiment présidentiel. Trente salves d'artillerie ont été données en l'honneur du président Poutine depuis le quai du Kremlin. En tant que chef des armées, Vladimir Poutine a eu droit au nombre maximal de tirs prévu dans la hiérarchie des honneurs militaires. Après, il s'est rendu à la Cathédrale de l'Annonciation de Moscou, où le patriarche Cyrille a célébré un Te Deum à l'occasion de l'investiture. Quelques minutes après la cérémonie, le gouvernement Michoustine a présenté sa démission.

ACCUEIL DE BASES MILITAIRES ÉTRANGÈRES

Le Nigéria dément

Une relocalisation de bases françaises et américaines au Nigéria n'est pas à l'ordre du jour, a déclaré le ministre nigérien de l'Information, Mohammed Idris sur X. Les rumeurs sur l'installation de bases étrangères sont des « mensonges » et « le gouvernement fédéral n'est engagé dans aucune discussion de ce type. Nous n'avons reçu et n'envisageons aucune proposition d'aucun pays concernant l'établissement de bases militaires étrangères au Nigéria », a-t-il souligné. Ce 6 mai, le Parti la renaissance du peuple (PRP) avait mis en garde contre la relocalisation des bases militaires américaines et françaises au Nigéria, dans un communiqué.

BOMBARDEMENT DU CAMP DE GOMA

Condamnations en chaîne

En République démocratique du Congo (RDC), quatre jours après le bombardement d'un camp de déplacés près de la ville de Goma, qui ont fait plus d'une quinzaine de morts, dont des enfants, les condamnations continuent. États-Unis, Union européenne, Union africaine, SADC et gouvernement congolais ont réagi. Le gouvernement congolais accuse le Rwanda et appelle à des sanctions. L'Union africaine (UA) a pour sa part condamné ces attaques sans nommer leurs auteurs. Rappelons que les États-Unis, anciens alliés du Rwanda, ont été les plus virulents, condamnant dès vendredi des bombardements provenant des positions des Forces de défense Rwandaise et du M23.

ATTAQUE EN CHINE

2 morts et 21 blessés

Dix victimes entre morts et blessées, ont été recensées, hier, après une attaque dans un hôpital de la province chinoise du Yunnan. Alors que le président chinois Xi Jinping mène actuellement une visite d'État en France, une attaque a eu lieu dans un hôpital de la province chinoise du Yunnan. Cette attaque a fait au moins deux morts et 21 blessés, a précisé la police locale. «L'incident est survenu dans un hôpital local mardi vers 13h20 locales (7h20 heure de Paris) et plus de 10 personnes ont été blessées ou tuées», avait indiqué dans un premier temps l'agence de presse Chine nouvelle. L'attaque est survenue dans le comté de Zhenxiang, dans le nord-est du Yunnan et les autorités procèdent à des investigations, d'après la même source.

USA

Trump menacé d'emprisonnement

Dixième et dernier avertissement. Lundi dernier, Donald Trump a été sévèrement menacé par le juge Juan Merchan après s'être rendu coupable de son dixième «outrage» en trois semaines au cours de son procès devant la Cour suprême de New York dans le cadre de l'affaire Stormy Daniels. Durant toute la durée de son procès, l'ex-président américain a interdiction de réaliser des déclarations «susceptibles d'interférer avec l'affaire concernant les jurés, les témoins et les familles du juge et des procureurs». Or, Donald Trump a «dénigré le jury» lors d'une interview donnée le 22 avril au média de droite Real America's Voice. Le Républicain y avait affirmé que le jury de son procès était composé de «95% de démocrates». En conséquence, le juge Juan Merchan a infligé une amende de 1.000 dollars à Donald Trump et haussé le ton. «À l'avenir, ce tribunal devra envisager une sanction d'emprisonnement», a-t-il ainsi déclaré, selon la BBC.



REAL MADRID-BAYERN MUNICH

Ultime ticket pour Wembley



Ce duel de titans sera dirigé par le Polonais Szymon Marciniak. Un choix qui n'est pas franchement une bonne nouvelle pour les Madrilènes.

Ce mercredi soir, le Real Madrid va affronter le Bayern Munich pour une demi-finale de Ligue des champions qui s'annonce particulièrement chaude. Après le match aller à Munich, les deux équipes restent pour le moment dos à dos (2-2) et tout va donc se jouer à Bernabeu. Ce duel de titans sera dirigé par le Polonais Szymon Marciniak. Un choix qui n'est pas franchement une bonne nouvelle pour les Madrilènes. En effet, les Merengues se souviendront que Marciniak a notamment dirigé la dernière claque (0-4) reçue par Manchester City en demi-finale la saison passée. Plus globalement, le Real n'a gagné que deux fois sous ses ordres, contre deux nuls et trois défaites. Alors que pour le Bayern, qui a croisé trois fois la route de Szymon Marciniak, le bilan est plus positif avec deux victoires pour une défaite. Après le nul concédé à l'aller (2-2), les Bavarois doivent réaliser un exploit au Santiago Bernabeu afin de retrouver la finale de la compétition reine des clubs. Cependant, les nouvelles ne sont



pas bonnes pour le club allemand avant ce choc contre les Madrilènes.

GUERREIRO OUT, DE LIGT DE RETOUR

Éliminé des coupes nationales et ayant

déjà perdu le titre cette saison, le Bayern n'a plus que la Ligue des Champions pour sauver sa saison. Mais le club bavarois doit d'abord éliminer le Real de la compétition. Lors de la demi-finale aller, le Bayern, bien que dominateur, a été mis en difficulté

après l'ouverture de score des Merengues. Il a fallu un changement tactique de Thomas Tuchel et l'entrée de Raphael Guerreiro pour renverser la situation. Ce dernier justement ne sera pas de la partie lors de la manche retour. Touché au niveau «des ligaments et de la capsule» du pied gauche samedi lors du choc contre Stuttgart, Raphael Guerreiro est forfait pour cette demi-finale retour. Le Bayern évoque une absence «pour les prochaines rencontres» pour l'international portugais mais ne donne cependant pas de précision sur sa durée d'indisponibilité.

En revanche, Thomas Tuchel pourrait compter sur le retour de Matthijs de Ligt. L'international néerlandais a en effet, fait son retour à l'entraînement, dimanche. Matthijs de Ligt avait notamment déclaré forfait pour le match aller après avoir été touché lors du match contre l'Eintracht Francfort trois jours plus tôt. Le défenseur néerlandais devrait être prêt pour ce mercredi à l'instar de Jamal Musiala, laissé au repos contre Stuttgart, samedi.

REAL MADRID Kroos, le magicien

Incontournable au Real Madrid depuis dix ans, Toni Kroos a illuminé la demi-finale aller de la Ligue des Champions contre le Bayern Munich (2-2). Sa passe décisive pour Vinicius Jr sur l'ouverture du score de la Maison Blanche est venue rappeler le niveau légendaire atteint par le milieu allemand sur sa carrière. Kroos, distributeur de caviar. Il y a des buts, des gestes, des arrêts, qui restent dans les mémoires. Des actions dont on se souvient durant des années. A l'occasion de la demi-finale aller, Kroos (34 ans) a eu droit à son petit moment de gloire. On joue la 23e minute et les deux



équipes sont encore à égalité. A ce moment précis, la Maison Blanche se fissure peu à peu sous la pression allemande. Pour remédier à ces craquelures, le joueur formé en Bavière a décidé de mettre la main à la pâte. Cherché par Lucas Vazquez, le champion du monde 2014 a demandé à Federico Valverde, prêt à recevoir le ballon, de lui laisser pour tenter quelque chose. Sans surprise, l'Uruguayen s'est exécuté en s'effaçant devant son aîné. En possession du cuir, le quintuple vainqueur de la Ligue des Champions avec le Bayern et le Real a profité du pressing inexistant de ses adversaires pour enchaîner trois touches sur quelques mètres et voir le positionnement avancé de Kim Min-jae. Une sortie fatale du Sud-Coréen puisqu'il a fallu un instant au milieu merengue pour placer une passe d'une rare préci-

sion dans la profondeur pour Vinicius Jr, qui n'a eu qu'à finir le travail pour ouvrir la marque. Sept secondes. C'est le temps qui s'est écoulé entre le moment où Kroos a reçu le ballon au milieu du terrain et celui où Manuel Neuer est allé le chercher au fond de ses filets. Durant ce laps, le Merengue a donné l'impression de contrôler le cadre spatio-temporel à la façon d'un Yoichi Isagi, personnage fictif et héros du manga Blue Lock, capable d'arrêter le temps pour laisser la magie parler. Un laps durant lequel on a pu apercevoir Jude Bellingham, qui demandait le ballon son partenaire, l'applaudir pour le féliciter de voir ce que personne d'autre n'avait vu. La classe sur et en dehors du terrain pour un joueur qui n'a pas toujours eu la reconnaissance qu'il mérite. Les Madrilènes attendent une confirmation ce soir.

●FRANCE

Lyon, c'est dingue

Il fallait remonter à 2016 pour trouver trace d'une victoire lyonnaise chez les Dogues, depuis les Gones se sont toujours cassés les dents à Pierre Mauroy. La malédiction a donc tourné au terme d'un match qui restera dans les mémoires, à l'image de la seconde partie de saison lyonnaise, invraisemblable.

Pourtant rien n'indiquait un tel scénario en début de rencontre, lorsque Lille a monopolisé le ballon en imprimant son rythme, comme souvent. Une première alerte sur le but d'Anthony Lopes avec le tir astucieux de Jonathan David (5e) puis ce but de la tête signé Bafodé Diakité, bien servi sur un coup-franc botté par Yusuf Yazici. Le Turc, blessé, a cédé sa place au meilleur dribbleur de Ligue1, Edon Zhegrova.

L'ailier a embrasé le stade en signant une première frappe dangereuse (27e) puis en marquant d'un joli tir croisé, laissant Lopes immobile (37e). Les Gones ont profité de la pause pour revoir leur copie et ont très logiquement réduit la marque après l'heure sur une belle action conclue par Saïd Benrahma, d'une frappe pleine lucarne (66e).

Le 3e but d'un match est toujours primordial, Paulo Fonseca l'a senti en faisant entrer Alexandro, défenseur central, mais Lyon avait pris l'ascendant et a égalisé par l'intermédiaire du jeune Belge Malick Fofana, parfaitement servi par Mama Baldé (82e). Un match nul n'intéressait pas les deux équipes, trois minutes plus tard, Lille a repris l'avantage sur corner grâce à Diakité pour un doublé de la tête (85e). Les Nordistes pensaient avoir gagné le match, mais par deux fois les Gones ont frappé, d'abord d'une frappe à bout portant de Lacazette pour le 3-3, son 17e but de la saison, puis cette tête puissante de Baldé, bien trouvée par Clinton Mata (90e+2). Pierre a trouvé la recette pour motiver ses troupes, l'Europe n'est plus un lointain mirage. Lille a perdu une nouvelle occasion de monter sur la boîte, et devrait maintenant se concentrer sur sa 4e place.

PREMIER LEAGUE Palace désosse United

Les Eagles ont sévèrement puni les Red Devils. Crystal Palace a infligé une cinglante défaite à Manchester United, lundi, en clôture de la 36e journée de Premier League (4-0).

Après les victoires de leurs concurrents Chelsea et Newcastle, les Mancuniens devaient s'imposer également s'ils voulaient reprendre l'avantage et la sixième place dans la course à l'Europe. Ils sont pourtant mollement entrés dans la rencontre en ne montrant ni hargne défensive ni cohésion en attaque. Tout le contraire de leurs adversaires.

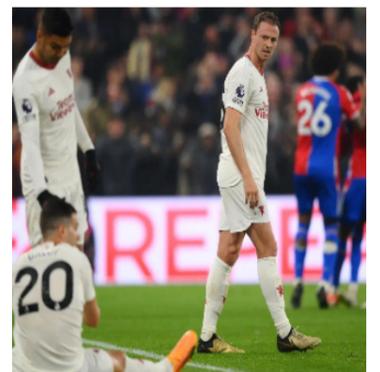
Les Eagles, eux, n'ont plus grand-chose à jouer dans cette fin de saison mais avaient manifestement envie de régaler leurs bouillants supporters. Vifs et entreprenants, ils n'ont pas tardé à ouvrir le score. Après une touche au milieu de terrain, Olise a placé un petit pont sur Casemiro, titulaire en défense centrale, puis a facilement progressé afin d'ajuster André Onana d'un tir du gauche à l'entrée de la zone de vérité (1-0, 12e).

Olise se serait bien vu doubler la mise mais sa petite reprise en bonne position a été contrée par Mateta aux

six mètres (21e). Face à ces Mancuniens sans aucune réaction malgré une possession de balle supérieure, les Londoniens n'ont toutefois pas eu besoin de forcer pour faire le break. Ils ont récupéré le ballon au milieu de terrain et percuté sur la gauche avec Mateta qui a facilement effacé le vétéran Jonny Evans avant de fusiller Onana (2-0, 40e). En grande forme actuellement, l'ancien Lyonnais en est à 12 buts en championnat cette saison.

OLISE S'AMUSE, CASEMIRO EN PLEIN NAUFRAGE

Avec une charnière centrale dépassée, un milieu sans consistance et des attaquants invisibles, Manchester United comptait très logiquement deux buts de retard à la pause. Les hommes d'Erik Ten Hag n'ont rien proposé de mieux ensuite et les Eagles d'Oliver Glasner ont pu continuer à attaquer facilement après un but refusé à Casemiro pour hors-jeu (53e). Onana a retardé l'échéance face à Will Hughes (57e) mais Mitchell ne lui a laissé aucune chance aux six mètres dans la foulée (58e). Casemiro est resté beaucoup trop



lent et désinvolte pour relancer. Il s'est fait chiper le ballon aux abords de sa surface et Olise a pu l'envoyer au fond des filets pour s'offrir un doublé et une 9e réalisation en championnat cette saison (4-0, 66e). Devant un public londonien en liesse, l'entrant Odsonne Edouard s'est contenté de tirer sur le poteau (90e+2). Manchester United, miné par les blessures, évite la manita mais pas l'humiliation et devra se remettre la tête à l'endroit avant la prochaine réception d'Arsenal. Déjà victorieux au match aller (0-1), Crystal Palace n'a pas fini de savourer.

● FAF

Sadi soutient les arbitres



Le Secrétaire Général de la Fédération Algérienne de Football (FAF), Nadir Bouzenad, a présidé, lundi au Centre Technique National de Sidi Moussa, une réunion avec les arbitres de l'élite. «Pris par des obligations professionnelles, le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, n'a pu assister à cette réunion, mais a délégué son secrétaire général pour transmettre son message aux arbitres. Un message dans lequel le président a tenu à exprimer tout son soutien aux arbitres ne manquant pas de leur transmettre ses encouragements en cette fin de saison. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence de M. Mehdi Abid Charef, responsable de la CFA, le président de la FAF, M. Walid Sadi, par le biais du Secrétaire Général, a rappelé aux arbitres l'importance de leur mission pour cette fin de saison aux enjeux cruciaux pour les clubs. Il leur a demandé de faire preuve d'une concentration maximale et d'éviter autant que possible les erreurs. Il a également souligné l'importance de ne pas céder à la pression, quelle qu'en soit la source. Le président de la FAF a réitéré le soutien de l'instance qu'il dirige ainsi que celui de son bureau fédéral au corps arbitral tout en l'encourageant à continuer de faire preuve de responsabilité et d'impartialité, comme il l'a toujours fait», a-t-on rapporté sur le site officiel de la FAF.

● LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Ghorbal dirigera ES Tunis-Al Ahly

La Confédération africaine de football a désigné l'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal pour diriger la finale aller de la Ligue des champions qui opposera l'Espérance de Tunis et Al Ahly d'Egypte, le 18 mai au stade Hammadi Agrebi de Radès (Tunisie), à partir de 20h00.

Ghorbal sera assisté par ses compatriotes Mokrane Gourari et Abbas Akram Zerhouni, tandis que le Mauritanien Dahane Beida sera l'arbitre de la VAR.

Le club Egyptien avait validé son billet pour la finale aux dépens du club Congolais TP Mazembe (Aller: 0-0 / Retour: 3-0), alors que l'Espérance a éliminé les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (Aller: 0-1 / Retour: 1-0). Le match retour aura lieu le 25 mai au stade du Caire, à partir de 18h00, rappelle-t-on.

● EQUIPE NATIONALE

Petkovic rend visite au NC Magra

Le sélectionneur national, Vladimir Poutine, poursuit sa tournée à travers le pays et les clubs de l'élite. Il a été, lundi, l'hôte du NC Magra. «Pas de répit pour le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, qui continue de faire la tournée des clubs algériens, entamée le mois dernier. 24h après sa visite à Khenchela, le technicien suisse, accompagné de ses assistants, Davide Morandi, Nabil Neghiz et Paolo Rongoni, s'est déplacé ce lundi vers la wilaya de M'Sila, plus précisément la ville de Magra pour aller à la rencontre cette fois-ci du club local du NCM.

Petkovic a longuement discuté avec le coach Lyamine Bougherara et salué les joueurs Bleus et blanc avant de suivre quasiment l'intégralité de la séance d'entraînement», a-t-on indiqué sur le site internet de la FAF.

COUPE DE LA CAF

L'USMA réclame l'annulation de la finale

«Nous avons envoyé un autre dossier au Tribunal Arbitral du Sport pour demander l'annulation de la finale de la Coupe de la CAF. La Confédération africaine doit attendre le verdict du TAS pour programmer les deux finales», a affirmé le président de la formation de Soustara, Kamal Hassina, lundi soir, à l'issue du match retard du championnat contre la JS Kabylie au stade Nelson Mandela de Baraki.

La direction de l'USM Alger a saisi une seconde fois le Tribunal du Sport de Lausanne pour réclamer cette fois-ci l'annulation de la finale de la Coupe de la CAF entre la RS Berkane et le Zamalek d'Egypte. La finale aller est programmée pour dimanche prochain en terre marocaine par la CAF qui a donné match perdu aux Usmistes dans les deux finales non-jouées contre la formation de Soustara, à cause de cette histoire de maillots à caractère politique, qui continue encore à défrayer la chronique.

«Nous avons envoyé un autre dossier au Tribunal Arbitral du Sport pour demander l'annulation de la finale de la Coupe de la CAF et réclamer un effet suspensif. La Confédération africaine doit attendre le verdict du TAS pour programmer les deux finales», a affirmé le président de la formation de Soustara, Kamal Hassina, lundi soir, à l'issue du match retard du championnat contre la JS Kabylie au stade Nelson Mandela de Baraki. «Je pense qu'on est en position de force et qu'on finira par avoir gain de



cause dans cette affaire au niveau du TAS. Nous avons engagé un avocat compétent et nous sommes très optimistes», dira le patron des Rouge et Noir, qui ont raté, lundi soir, une belle opportunité pour se rapprocher du podium en championnat de Ligue 1 Mobilis. Les camarades de Belaïd ont perdu deux précieux points en se contentant d'un nul (2-2) au goût d'une défaite

face à une équipe de la JSK réduite à dix en seconde période. Ils ont mené à deux reprises au tableau d'affichage grâce à Belkacemi, auteur d'un joli doublé, mais les Canaris sont revenus à chaque fois au score et ils ont mis les pendules à l'heure alors qu'ils étaient en infériorité numérique, suite au penalty provoqué par le jeune Berkane, bourreau des Usmistes à l'al-

ler, à Tizi-Ouzou. Un penalty contesté par les gars de Soustara et leur coach Garrido.

«C'est un penalty très sévère. Je suis persuadé qu'il n'est pas valable», tonne Garrido de plus en plus contesté, à cause de ses choix et de son coaching. Les Rouge et Noir comptent trois matchs en retard à disputer et ils seront soumis à un calendrier infernal en cette fin de saison. L. B.

CHAMPIONNAT D'ARABIE SAOUDITE Mahrez retrouve la forme

Malmené par un Riyad Mahrez des grands soirs, Al-Hilal a pourtant tiré son épingle du jeu en championnat d'Arabie Saoudite avec une victoire au forceps (2-1) face à Al-Ahli et voit désormais le titre lui tendre les bras. Mahrez a donné du fil à retordre aux visiteurs. À la 13e, le gaucher trouvé sur une longue transversale touchait le poteau sur une frappe de son mauvais pied (droit) en première intention. Une trentaine de minutes plus tard, toujours à la retombée d'une longue balle depuis la gauche, il exécutait une double feinte sur le défenseur Renan Lodi puis centrait pour Feras dont le but était finalement invalidé pour un hors-jeu litigieux (43e). Au-delà de



sa percussive en attaque, l'ancien de Manchester City s'est démarqué par son activité défensive, et notamment à la récupération. Bref, un match plein justifiant la meilleure note de son équipe (7,1/10) sur Sofascore. Al-Ahli reste à la troisième place (55 points) et affrontera Al-Shabab samedi.

En cas d'un nouveau succès samedi contre la lanterne rouge Al-Hazem, les Riyadiens récupéreront définitivement leur trône au champion sortant Al-Ittihad. Quant à Mahrez qui commence à retrouver sa forme habituelle, il espère récupérer sa place en sélection nationale le mois prochain, après avoir demandé à être dispensé du stage de mars dernier.

KARATÉ-DO

Bouira abrite le Championnat national individuel espoirs

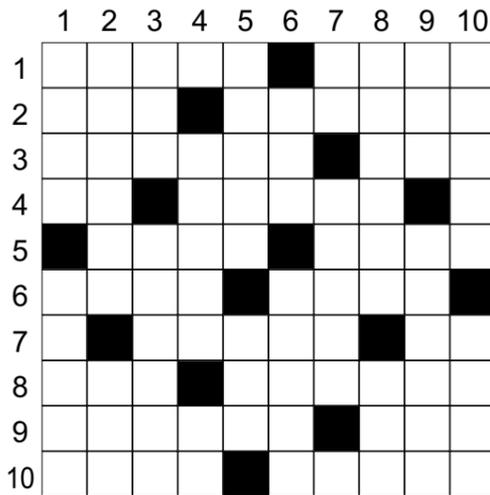
Le Championnat d'Algérie individuel espoirs de Karaté-do filles et garçons aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports «Rabah-Bitat» à Bouira. Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya de Bouira de Karaté-do, en collaboration avec la Fédération algérienne de karaté-do et la direction locale de la Jeunesse et des Sports, verra la participation de plus de 600 karatékas, filles et garçons, représentant 35 ligues de wilayas. La première journée sera consacrée aux épreuves éliminatoires et finales en Kumité filles et garçons, alors que la deuxième journée sera dédiée aux épreuves de Kata dans les catégories de poids des -60 kg, -67 kg, -75 kg, -84 kg et +84 kg chez les garçons, ainsi que celles des -50 kg, -55 kg, -61 kg, -68 kg et +68 kg chez les filles.

COUPE DE LA LIGUE «RÉSERVE»

La finale JSK-ESS vendredi à Rouiba

La finale de la Coupe de la Ligue catégorie «Réserve» édition 2023/2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade Salem-Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue «Réserve» en dominant le CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0). Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda.

Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Capitale Arabe - Dieu de l'amour chez les grecques. 2- Copain - Mit des notes. 3- A l'intérieur des os - Clair. 4- Symbole de l'erbium - Qui ne fait rien. 5- On y enferme des oiseaux - Tribu. 6- Gaunt elle est féroce elle devient dangereuse - Souhait quelconque. 7- Bout de sein - Pronom personnel. 8- Parcourue par les yeux - Ecoliers. 9- Fait d'anneaux - Possédée. 10- Les oiseaux s' y blotissent - Griffe.

VERTICALEMENT

1- Interjection marquant la surprise - Balance de l'actif et du passif d'une maison de commerce. 2- Poudre inflammant la charge des armes à feu - Lié. 3- Partie molle du pain - Patiente. 4- Casée - Existes. 5- Souillée - Adjectif - 6- Venus au monde - Dérobes. 7- Adverbe de lieu - Image représentant les saints.... 8- Fait du bruit pendant le sommeil - Animal mou. 9- Soustrait - Ecrivain. 10- Chef des démons - Affaiblie

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Inumainement
Inhumainement
Inhuménement
Inumainement

Shékespeare
Shakespère
Shakespeare
Chakespeare

Comprômettre
Conpromettre
Comprometre
Compromettre

Gloutan
Gloutton
Glouton
Glouttan

Les mots fléchés

VOLEURS SALEMENT	AU PIED DU LUBERON PAS NATIONALE	AMOUR EN ANGLAIS SE GONDOLER	PARER PLANTE FOURNIS-SEUSE D'OPIUM	CHANGÉ EN MIEUX SCINTILLÉ	ANIMAL SANS COLONNE VERTÉBRALE	RÈGLE DOUBLE
STIMULANTE BASE DE SAVOIR	TIRÉ DU SOMMEIL ENTRÉES DE MAISONS	TRACE DE PNEU LE PAYS DE MICKEY	DO RALENTIR	PRIX	CALE À EUX	AU RUGBY, IL DOIT SE TRANSFORMER
LA POULE LA COUVE AVANT NOUS	MARCHERAS RELATION AMOUREUSE	RECIPIENTS POUR BOISSONS BISCUIT BELGE	ARTICLE MASCULIN LIEU DE TRAVAIL	BONNE ACTION ENRTECROISE DES FILS	CLASSEMENT VENUS AU MONDE	ACCUMULÉE
PERSONNEL FÉMININ PRÉPARES LES METS	EMPESTE REFUS ANGLAIS	REFUSE D'ADMETTRE IL SE NÉGOCIE AU VOLANT	DIEU SOLAIRE DONT ON SE SERT HABITUELLEMENT	NUISIBLES GRAFFITI À LA BOMBE	D'UNE MÊME VOIX (À L') ÉLÉGANT	PIÈCE D'UN JEU DE MAIN
BOISSON CHAUDE RÉCONFORTANTE	DÉSHERBER GARDES D'OBJETS VOLÉS	SYMBOLE DE L'HOLMIUM SANS VOIX	CHAMPION OFFRE D'ACHAT BOURSIÈRE	ORIENT ÉTAT VOISIN D'ISRAËL	À ELLE ABRIS DOUILLETS	
DANS OUI DANS LE MIDI	HOSTILES AUX FEMMES ÉPAIS	HIBOU POUR TOI	DANGERS ON LE ROULE AU JEU	RENFORCE LE OUI RUSSE	OPINION	PARTIE D'UN COSTUME
EXISTER TEINTÉE D'AZUR						

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :

Avancée d'une masse de terre dans la mer

- | | | |
|-----------|-------------|-----------|
| ABDOMEN | FILASSE | SAMEDI |
| ALPHABET | FRAUDE | SECTE |
| AMORCE | GESTION | SODIUM |
| ARPÈGE | GUITARE | SOLFÈGE |
| BALBUZARD | HÂLE | SOU CIS |
| BÉCHAR | IRIDIUM | SOURCE |
| BOUT | LOUPE | SOURDINE |
| BRAI | LUNETTES | SURTAXE |
| BULLETIN | MARGE | SWING |
| CAPITON | MÉLASSES | TABLEAU |
| CHOEUR | MUEZZIN | TANGO |
| CONQUÉRIR | NAPALM | TARGETTE |
| CONVIVE | NATIONAL | TEMPS |
| CORALLINE | NOISETTE | TESTÉ |
| CÔTELETTE | NORD | TIGE |
| CRUS | PARADE | URTICAIRE |
| DÉBIT | PIÈGE | VANDALE |
| DIGESTIVE | POING | VELOURS |
| DIPLOÏDE | PROJECTEU | VIEUX |
| DISLOQUER | R | |
| DUNE | QUANTIQU | |
| ELECTRON | RÉTROACTION | |
| EST | RIZIÈRE | |

S E T T E G R A T R U E T C E J O R P R
 O N P I N E T S M N E E N A S S G M E Q
 U O D I R A D U I T O I G U B U E T E U
 R I W R N I E A S C T I R R I L R G R A
 D S E G O Z D E R E U T T T A O E T I N
 I E O T Z N T I L A A O A S A M I A A T
 N T M I T T O L U X P R S C E C O T U I
 E T N L E E U R E M E E T C A G I R S Q
 E E N N A B L G T I S I A I H O E A C U
 N P U E O P E E T C O N R B N O M I E E
 U L O U G F A E T N E E E A D E E T P S
 D E T I L E B N C O R L L L D O C U E E
 R N E O N A P A C U C E E I A E M C R V
 A I S S H G P R B O R V F D S D R E I I
 Z L S P S I T E A E N R E O I U N E N T
 U L L P T A O I I H A V D L O O U A H S
 B A O O M L L Z B U C I I S O X L A V E
 L R N U E E I I D E U E U V T U L P U G
 A O A L P R T E F M D R B S E E R E I I
 B C R I R E U Q N O C R E U Q O L S I D

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÈCHES

HORIZONTALEMENT

- DECORERA - ASIE - SALAMANDRE - I - DEFI - EMIETTER - NE - TRANSE - ME - SCIER - SESAME - HELAIS - QUATE - MAROC - EMU - R - B - N - ITOU - LAIDE - ETAGE - REEL - ON - ENNUI - SEISME - AM - ARLES - TOP - ELIS - CUVETTE - UNIT - TRIOS - EL - TA - EVIER - ISE - ESSOR - TSARS - V - STRIE - CASTE - CREEES - VETUES

VERTICALEMENT

DÉSENCHANTEMENTS - R - CAFÉIER - ANLIASSE - JOLI - ELOIGNAIT - OTE - RA - TRACTEUR - ERRE - SEMER - I - O - IL - TV - IS - RAMASSEUR - ECRITE - CANINE - M - ESSUIES - V - DESSOULEE - VORACE - MARTEAU - ALITES - RAT - SET - MARI - SOT - ISSU - MI - EMET - DOMPTES - TE - EIRE - EBENE - ELEVES.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1- CIRTA - TARE. 2- ONE - ISERAN. 3- NODULE - GIT. 4- EN - SLAVE - R. 5- DRUE - ANSE. 6- LEUR - SITE. 7- O - MELON - MA. 8- UNE - IBERIE. 9- VOUTER - ATR. 10- ETRE - ENTEE.

VERTICALEMENT

1- CONE - LOUVE. 2- INONDE - NOT. 3- RED - RUMEUR. 4- T - USURE - TE. 5- AILLE - LIE. 6- SEA - SOBRE. 7- TE - VAINÉ - N. 8- ARGENT - RAT. 9- RAI - SEMITE. 10- ENTRE - AERE.

4x4 Humanoïde - Nauséabond
Thermidorien - Incommodément

BIFFE-TOUT : BANANES

ILS ONT DIT !

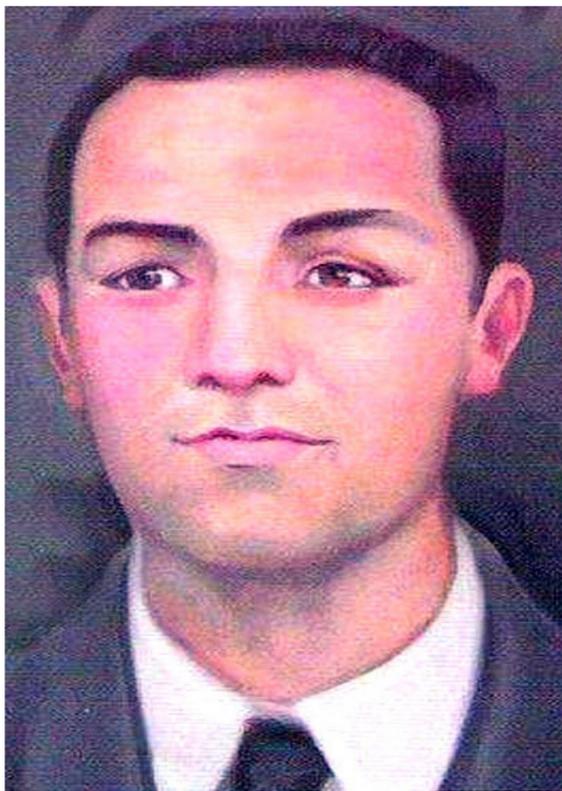


Winston Churchill
«La guerre est horrible, mais la servitude est pire.»

La personnalité

Bouzid Saâl

Symbole de la lutte pour l'Indépendance, Bouzid Saâl, né le 9 janvier 1919 à Zaïri près de Sétif, est la première victime du 8 mai 1945 à Sétif. Élevé dans un douar, il reçoit une éducation religieuse à l'école coranique. Cependant, sa destinée prend une tournure historique qui le conduira à devenir le premier martyr des massacres de Sétif, Guelma, et Kherrata. En tant que militant courageux, il a marqué l'histoire en brandissant le drapeau algérien lors d'une manifestation qui a déclenché des événements d'une grande ampleur. Le 8 mai 1945, une manifestation musulmane éclate à Sétif, visant à célébrer la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et à revendiquer l'indépendance de l'Algérie. En tant que membre des Scouts musulmans, Bouzid Saâl choisit ce moment symbolique pour brandir fièrement le drapeau algérien, défiant ainsi l'interdiction formelle des autorités coloniales françaises. La réponse des autorités à cet acte de bravoure est tra-

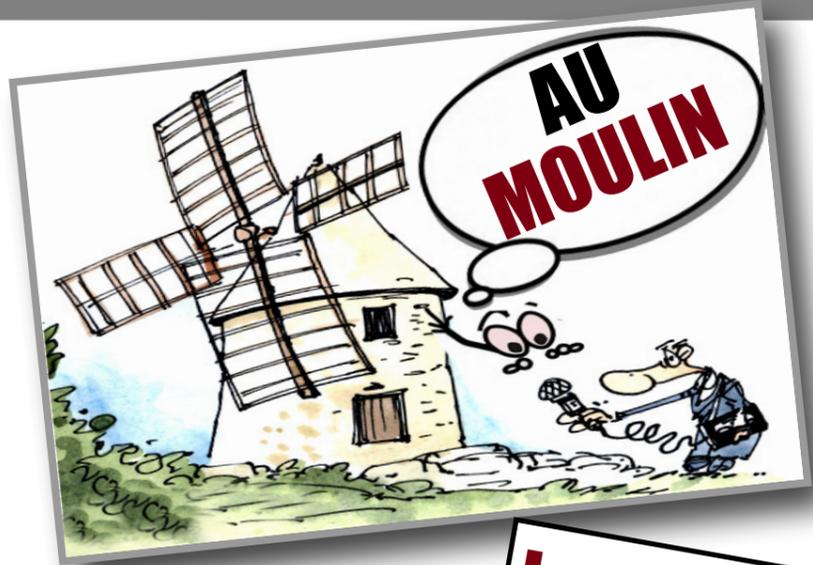


gique. Un policier français ordonne à Bouzid Saâl de baisser le drapeau, mais face au refus du militant, il tire et le tue froidement. Cette tragédie marque le début des massacres qui ensanglante- ront Sétif, Guelma, et Kherrata, entraînant la mort de mil- liers d'Algériens en répres- sion aux revendications pour l'indépendance.

Musée de Timgad

Un relooking nécessaire

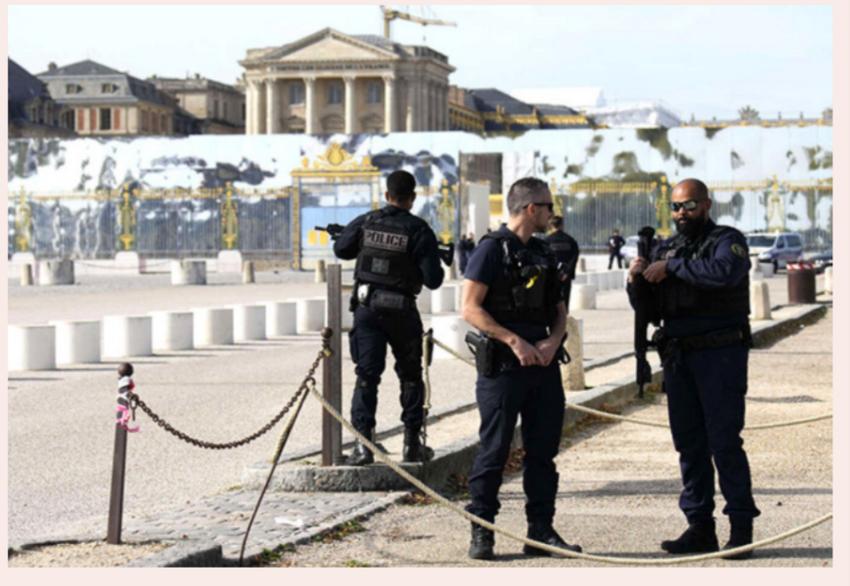
Une mission d'information dépêchée par la Commission de la culture, de l'information et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a appelé, à l'issue de sa visite dans la wilaya de Batna, à saisir le ministère de tutelle pour recommander l'inscription d'une opération de restauration du musée des mosaïques de Timgad. L'examen de ce musée situé dans l'enceinte du site archéologique de l'antique Thamugadi, a permis de déceler d'importantes fissures qui exposent les vestiges et les pièces « rares et précieuses » de la collection du musée à d'irréversibles dommages, ce qui nécessite de recommander au ministère de la Culture la prise en charge de ce problème. Le site archéologique de Timgad reçoit, chaque année, plus de 100000 visiteurs parmi les touristes nationaux et étrangers.



Le chiffre

1 100

La police slovaque a enregistré hier plus de 1100 alertes à la bombe à travers le pays, principalement dans les écoles et les banques, et annoncé avoir ouvert une enquête anti-terroriste sur ce phénomène «d'ampleur extrême». « Les courriels ont commencé à tomber dans les écoles mardi, à partir de 5h00 ou 6h00 du matin », a déclaré Rastislav Polakovic, chef adjoint de la police, en soulignant qu'il s'agit dans ce cas d'un «crime particulièrement grave d'attaque terroriste».



**Foire de Paris
Le Caftan algérien dérange**



Une jeune couturière algérienne, exposant à la Foire de Paris, a fait l'objet d'une campagne d'intimidation et de menaces, lancée par des Marocains à son encontre. Participant à la Foire de Paris Porte de Versailles, qui se tient jusqu'au 12 mai, Lina Boussahaa exposé des habits algériens, dont des caftans, des gandouras constantinoises et des karakou. Très vite, la jeune couturière commence à recevoir des menaces et des insultes venant de Marocains, partisans de ceux qui estiment que le caftan est marocain, et non pas algérien. La campagne de dénigrement a vite gagné les réseaux sociaux. Mais la couturière algérienne a tenu bon en faisant un franc succès à la Foire de Paris.

**Retrait de titres de séjour, expulsions
La France donne le feu vert**

En France, les expulsions d'étrangers, pour divers motifs, s'accroissent. Et cela ne concerne pas que les personnes en situation irrégulière. Ceux qui ont un titre de séjour sont aussi concernés par les nouvelles mesures. Le gouvernement, qui veut augmenter la cadence des expulsions, attribue la hausse constante de ces procédures d'éloignement à la nouvelle loi sur l'immigration. Depuis le mois de janvier dernier, 1 666 étrangers délinquants ont été renvoyés dans leurs pays d'origine, indique un bilan du gouvernement français. Ce chiffre est en augmentation de 28 % par rapport à la même période de l'année dernière. En 2023, 4 689 étrangers ont été concernés par des mesures d'éloignement forcé du territoire français, en hausse de 30 % par rapport aux 3 615 expulsions exécutées en 2022. Ces chiffres concernent uniquement les étrangers auteurs de troubles à l'ordre public, dits étrangers délinquants. De manière globale, la France avait expulsé de force un total de 11 722 étrangers en 2023, avec une hausse de 22 % par rapport à l'année d'avant.



UN ANCIEN OFFICIER DE L'ARMÉE MAROCAINE AFFIRME «Le Makhzen endoctrine son peuple»

Un ancien officier de l'armée marocaine résidant en Espagne a pointé la stratégie du régime du Makhzen consistant à endoctriner le peuple marocain pour l'amener à soutenir son occupation illégale des territoires sahraouis.

«**M**alheureusement, le dossier du Sahara occidental rassemble le peuple marocain. Pour moi, non pas parce que sa cause est juste, mais parce que les Marocains ont subi et souffrent, depuis des décennies, d'un très grave lavage de cerveau sophistiqué, ce qui les a transformés en de simples zombies, incapables de penser et d'analyser les faits», a regretté Abdelilah Issou, dans une interview publiée lundi par le site "Ecsaharai".

Invité à s'exprimer sur le conflit au Sahara occidental, il a soutenu que le peuple sahraoui n'avait d'autre choix que de continuer à lutter pour sa liberté et son indépendance en poursuivant son combat contre l'occupant marocain, dénonçant au passage l'inaction de l'ONU qu'il a qualifiée d'instrument de domination aux mains des puissances occidentales. «Les Sahraouis

patriotes n'ont d'autre choix que de continuer à lutter pour leur liberté et leur indépendance. Bien sûr (...) ils pourraient faire mieux, et ils pourraient aussi recevoir davantage de soutien (...) pour pouvoir poursuivre leur lutte armée», a souligné Abdelilah Issou.

Il a, en outre, dénoncé l'«hypocrisie occidentale sans précédent» vis-à-vis du conflit sahraoui, relevant que «la contradiction est la même que celle que nous voyons en Palestine». «D'un côté, ils arment et soutiennent (l'entité sioniste), et de l'autre, ils appellent les Palestiniens opprimés au calme», s'est-il indigné. Dans ce contexte, l'ancien officier de l'armée marocaine a appelé le Front Polisario à poursuivre sa lutte armée jusqu'à l'indépendance du Sahara occidental, soulignant que «céder à ce stade du combat serait déjà une trahison de la cause». «La devise devrait être : combattre et résister jusqu'à la mort», a-t-il insisté. A



une question sur le rôle de l'ONU dans le conflit sahraoui, Abdelilah Issou a indiqué que cette institution internationale «n'a jamais été juste ou fiable», et qu'elle a toujours été «un instrument de domination aux mains des puissances, notamment occidentales».

«Et sinon, regardez ce qu'ils ont fait aux Palestiniens. Les Sahraouis ont l'obligation de dénoncer au moins les deux mesures utilisées par l'ONU dans le dossier du Sahara occidental et de poursuivre leur offensive diplomatique sur tous les fronts», a-t-il opiné. Enfin, Abdelilah Issou a adressé un message à ce qu'il a qualifié de «pseudo-opposition marocaine à l'étranger», à laquelle il a dit avoir lancé à plusieurs reprises un appel à l'unité, auquel ont malheureusement répondu les

attaques de ces mêmes pseudo-opposants. Né à Tétouan au nord du Maroc en 1965, diplômé sous-lieutenant d'infanterie à l'académie militaire de Meknès en 1988, affecté la même année au front de bataille du Sahara occidental, où il resta jusqu'à fin 1999, Issou s'est toujours présenté comme un ancien officier de l'armée marocaine, opposant au régime de Mohamed VI. Ayant quitté le Maroc en 2002, il est désormais considéré comme l'un des principaux observateurs de son pays. Il a survécu à plusieurs tentatives d'assassinat alors qu'il résidait en Espagne, notamment une tentative d'enlèvement à Madrid en 2010 et un récent accident de voiture presque mortel auquel il a échappé de peu, qu'il attribue au réseau d'espionnage marocain opérant en Espagne.

FUITE DE 13 IMAMS ENVOYÉS EN EUROPE

Mohammed VI dans la tourmente

Un fait divers étrange mais révélateur, secoue le Maroc et met le roi Mohammed VI mal à l'aise. Treize imams, dépêchés en Europe par le ministère des Affaires religieuses pour le mois de Ramadan, ont disparu au moment de leur retour au pays. Ces hommes, pourtant sélectionnés selon des critères stricts, semblent s'être volatilisés sans laisser de trace. Les imams disparus, tous titulaires de diplômes universitaires (licence, master, voire doctorat), étaient rémunérés par le gouvernement marocain et bénéficiaient d'un voyage aller-retour tous frais payés pour accomplir leur mission. Pourtant, ils ont choisi de ne pas rentrer au Maroc, laissant derrière eux familles, emplois et pays. Selon les médias marocains, ces imams partageaient un point commun : ils étaient célibataires et sans enfants. Cette information a conduit le ministère des Habbous et des Affaires islamiques à durcir les conditions de sélection pour les missions futures. Désormais, les imams devront être mariés et pères de famille pour pouvoir prétendre à un tel voyage. Au Maroc, c'est un malaise profond au palais royal. Car, à travers cette disparition des imams qui ont pris la tangente, c'est l'image même du royaume qui se retrouve écornée. De quoi mettre le roi Mohammed VI mal à l'aise.

OPÉRATIONS MILITAIRES DES FORCES D'OCCUPATION ISRAËLIENNES À RAFAH

L'Algérie condamne fermement



les Palestiniens restants. Ce faisant, l'occupation confirme qu'elle se moque totalement du consensus de la communauté internationale sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre d'un cessez-le-feu immédiat et durable dans la bande de Gaza et sur l'inévitabilité du lancement d'un processus politique visant à garantir la création d'un État palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit israélo-palestinien », affirme la même source. Dans cette perspective, « l'Algérie appelle la communauté internationale à prendre des mesures urgentes, immédiates et décisives pour

L'Algérie a condamné avec la plus grande fermeté les opérations militaires des forces d'occupation sionistes dans la ville de Rafah, au sud de la bande de Gaza, en préparation d'une invasion terrestre de cette région palestinienne, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. « Cette escalade extrêmement dangereuse, qui menace de provoquer une issue criminelle sans précédent et une catastrophe humanitaire de grande ampleur, confirme que l'occupation israélienne continue de mettre en œuvre ses plans visant à exterminer le peuple palestinien et à déplacer

faire pression sur la puissance occupante et cesser de lui fournir les moyens et les raisons de poursuivre son arrogance, ses brimades et son intimidation à l'égard de Palestiniens innocents depuis plus de sept mois », ajoute le même communiqué. L'Algérie prévient également que « la poursuite de l'agression israélienne contre les Palestiniens dans la bande de Gaza et son éventuelle escalade au plus haut niveau avec une invasion militaire terrestre de la ville palestinienne de Rafah aura des répercussions extrêmement graves qui hypothéqueront pour des décennies encore l'avenir de la paix et de la sécurité dans toute la région. »

EL MENIA

82 millions en faux billets saisis

La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux-monnayeurs et à la saisie d'une somme de plus de 82 millions de centimes en faux billets, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «La Police d'El Menia a procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'une bande de faux monnayeurs, composée de deux individus, et à la saisie d'une somme de 828.000 Da en faux billets de 2.000 Da», lit-on dans le communiqué, précisant que l'affaire, traitée par le service de la Police judiciaire d'El Menia, est intervenue suite à «l'exploitation d'informations faisant état d'une bande criminelle spécialisée dans la falsification de billets de banque». Une fois l'enquête achevée, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 morts et 165 blessés en 24h

Trois personnes ont trouvé la mort et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures, indique un bilan rendu public hier par la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile de la wilaya El-Bayadh sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à (3) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile familial dans la commune et daïra d'El-Bayadh. Les éléments de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de (3) incendies urbains et divers à Alger, Blida et El-Taref, et aucune victime n'est à déplorer, précise la même source.

NÂAMA

Le moudjahid Brahimi Laïd n'est plus

Le Moudjahid Brahimi Laïd est décédé, lundi à Mecheria (wilaya de Nâama), à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de la Direction de la wilaya des Moudjahidine et Ayant-droits. Le défunt, né en 1941 à Aïn Benkhelil (Nâama), a rejoint l'Armée de libération nationale en 1958, dans la 8ème région de la wilaya V historique. Il a participé à plusieurs batailles et opérations militaires couronnées de succès, contre l'Armée coloniale française, à travers cette zone, à l'instar de la bataille du mont El Melha menée par l'ALN contre les forces de l'occupation française à l'Est de Nâama, en août 1959. Après l'indépendance, le défunt a continué à servir le pays dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP), et ce jusqu'à sa retraite. Le défunt a été inhumé, après la prière de l'Asr, au cimetière de Sidi Merbouh, dans la commune de Mecheria.